NOUVELLE SÉRIE (33e année n° 132) MARS 1961

ARCHIVES

DU DIOCÈSE

DE LUÇON

BULLETIN D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET D'ARCHEOLOGIE RELIGIEUSE

Paraissant tous les trois mois

SOMMAIRE

I.-II. — CHRONIQUES PAROISSIALES : Beauvoir-sur-Mer. — Chap. V : Les Curés de Beauvoir.

III. — Livre d'or du Clergé vendéen (suite).

IV. — DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE, publié sous la direction du Dr J. Rousseau. Canton de la Roche-sur-Yon, par Y. du Guerny (suite).

LUÇON

IMPRIMERIE H. REZEAU

1961

Abonnement aux ARCHIVES

Prix de l'abonnement pour 1961 (payable d'avance) 6 NF
Etranger ..... 6,50 NF
Le numéro ..... 1,75 NF

Pour tout ce qui concerne administration, abonnements et publicité, s'adresser à M. le chanoine BUCHOU, Administrateur, Evêché de Luçon (Vendée).

Pour les règlements, utiliser le C. C. P. Nantes 71.60, M. le Chancelier de l'Evêché, Luçon.

AVIS IMPORTANT

Si vous trouvez, encartée dans ce numéro, une formule de mandat-carte de versement postal, c'est que, sauf erreur de notre part, VOUS N'AVEZ PAS ENCORE REGLE VOTRE REABONNEMENT POUR 1961. Veuillez le faire sans délai et en tous cas AVANT LE 15 AVRIL. Après cette date, nous serions obligés de vous faire présenter un mandat-carte CONTRE-REMBOURSEMENT, MAJORE DES FRAIS.

REDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. le chanoine BILLAUD, professeur, Institution Richelieu, La Roche-sur-Yon (Vendée).

mois, jour de l'Ascension, sur la fin de la messe paroissiale qu'il célébroit lui même, au moment qu'il preschoit le mistère du jour, agé de soixante deux ans ou environ, lequel estoit curé de cette paroisse depuis environ treize ans. Ont esté presens Monsieur le recteur de Boüin qui a fait la cérémonie et les autres curés et prestres soussignés

(signé) De la Chappelle, R^r de l'Isle de Boüin ;
Troussel, curé de Châteauneuf ;
Lefebvre, curé de Bois-de-Céné ;
N. Gaillard, curé de Sallertaine ;
Servant, curé de Saint-Gervais ;
Chauviteau, curé de Nostre-Dame de Mons ;
E. Abram, curé de Saint-Jean de Mons ;
J. Le Marié, prestre ;
Le Bailly, prestre vicaire de Notre-Dame ;
Dumonté, prestre vicaire ».

D'après la tradition, le corps du curé Paynot reposerait sous le seuil de la porte qui faisait communiquer jadis le chœur avec l'escalier du clocher ; cette porte, dont les traces sont parfaitement visibles dans le rez-de-chaussée de la tourelle du clocher, occupait la partie Ouest de la troisième travée du chœur du côté de l'Epître ; masquée pendant longtemps par les boiseries des stalles, elle fut murée lors de la restauration de 1883 ; depuis le XVII^e siècle, l'entrée du clocher se trouve dans la sacristie.

⁂

Sous le rectorat de M. Paynot, furent inhumés dans l'église deux jeunes diacres de la paroisse à quelques jours d'intervalle :

« Le cinquiesme jour de novembre 1751, messire Jean-Baptiste Barreteau, diacre, décédé en cette ville à l'âge de vingt-quatre ans ou environ, a été enterré dans l'église de ce lieu en présence des soussignés

Paynot, curé — J. Flocard, diacre — Duret, clerc — P. George, ministre de Ste Catherine ».

« Le quatorziesme jour de novembre 1751, messire Charles-Aimé Girard, diacre, décédé en cette ville après avoir reçu les sacrements nécessaires, a été enterré dans l'église de ce lieu en présence d'Antoine Michaud, de Pie Foucher et autres qui ne savent signer

Paynot, curé ».

Chroniques paroissiales 69.

⁂

Aucun autre événement à signaler que la visite, le 24 juin 1755, de Mgr Samuel-Guillaume de Verthamon, évêque de Luçon :

« Vu le present registre en cours de nos visites à Beauvoir sur mer le vingt quatre juin mil sept cent cinquante cinq. † Sam. Guill. ev. de Luçon ».

⁂

Parmi les vicaires de Messire Jérôme Paynot — Tortereau (1er décembre 1746 - 19 mars 1749) ; J. Moreau (1749-1751) ; Roussin (1751) ; Louis-Joseph-François Landais (1752-1753), Pierre-Marie Dumonté — le premier pose un problème assez difficile à résoudre avec certitude.

Il y avait, à l'époque, dans le diocèse de Luçon, quatre prêtres du nom de Tortereau, tous les quatre nés aux Sables d'Olonne et fils de n. h. Jacques Tortereau, conseiller du Roy et subdélégué de l'Intendant du Poitou dans l'élection des Sables, et de dame Jehanne Bouhier. L'un d'eux, Laurent, religieux bénédictin, mourut en 1782 prieur de Saint-Jean d'Orbestier ; deux autres, Jean-Baptiste Tortereau des Paillolières, né le 3 septembre 1719, et Benjamin Tortereau du Treuil, né le 17 novembre 1720, sont qualifiés respectivement diacre et acolyte en septembre 1742. Le dernier, François-Pierre-Alexis Tortereau du Bois, né le 17 juillet 1717, ordonné prêtre en 1741, signalé aux Sables en 1743, devint curé de Saint-Hilaire de La Roche-sur-Yon en 1751, puis, en 1759, de Challans, où il demeura jusqu'au 20 juin 1791. Ayant refusé le serment constitutionnel et âgé alors de 74 ans, il se retira aux Sables, dans sa maison familiale ; emmené à Fontenay en juin 1792, il fut délivré par les Vendéens le 25 mai 1793. Ne pouvant songer à retourner aux Sables, ni à Challans, il suivit l'armée vendéenne. Arrêté dans la forêt de Vezins, il fut conduit à Cholet, puis à Saumur, condamné à mort et exécuté le 8 novembre 1793 — 18 brumaire an II — sur la Place de la Billange.

Il est difficile d'identifier le vicaire de Beauvoir, qui signe toujours sans prénom : tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il avait été auparavant vicaire à Noirmou-

tier (1745-1746) ; on est fort tenté de voir en lui le futur martyr de Saumur, dont on ne sait rien entre 1743 et 1751, d'autant que l'écriture des registres de Challans et de Beauvoir n'est pas sans présenter de frappantes similitudes.

1758-1761 : PIERRE DUMONTÉ.

Déjà vicaire de Beauvoir depuis cinq ans (6 avril 1753), Messire Pierre-Marie Dumonté recueillit, en juin 1758, la succession de Jérôme Paynot. Pendant son court rectorat de trois ans, les trois cloches de l'église furent refondues et bénites :

« *Baptême des cloches de ce lieu,*

Le vingt neuf aoust mil sept cent soixante un, par les soins de n. h. Mathurin-Charles Couthouis, fabriqueur en charge, avec la permission de Monseigneur l'Evêque de Luçon, les trois cloches de cette église ont étés fondues par M. Tichaud, maître fondeur, et ont étés bénies le dix septembre de la même année par moy curé soussigné. La grosse cloche a été nommée Barbe par n. h. Mathurin-Jacques-Prosper Dugast, s^r de Marconnay, le parrein, et par dame Marie Piberne, épouse de M^r le Fabriqueur, la marreine ; la seconde cloche a été nommée Philbert par Messire Dumonté, curé de la ditte église, parrein, et par demoiselle Victoire Catherine Félicité Coindet, la mareine. Et la troisiesme nommée Marie par n. h. Jacques Guillaume Aimé Maublanc et par demoiselle Marie Angélique Barreteau épouse de n. h. Jacques Dugast, s^r des Bergeries.

signé : Piberne-Couthouis — Victoire Coindet — Angélique Barreteau des Bergeries — François Charrier, dominicain — Dugast — Lefebvre — Dorion — Le Marié, prestre — Poirier, trinitaire — Le Gaigneux — Couthoüis — Dugast — G. Maublanc — J.-B. Robert — Brossaud — Dumonté, Curé de Beauvoir ».

Et c'est, à cette date du 10 septembre 1761, la dernière signature de Messire Dumonté sur les registres paroissiaux. Quelques semaines plus tard, on l'inhumait dans l'église :

« Le trente et un octobre mil sept cent soixante un a été inhumé dans le cœur de l'église de ce lieu du côté de l'évan-

gile le corps de Messire Pierre Dumonté, curé de cette paroisse ; décédé à la cure dudit lieu à l'âge d'environ quarante-neuf ans, en présence de plusieurs curés de la conférence.

signé : Troussel, curé de Châteauneuf ;
Servant, curé de Saint-Gervais ;
F. Le Bidan, Ministre des Chan. Rég. Trinitaires ;
C. Simonnet, p. vic.
N. Gaillard, curé de Sallertaine ».

Peu de prêtres, on le voit, purent se déplacer, en cette veille de Toussaint, pour assister à la sépulture du curé de Beauvoir..., le dernier qui fut inhumé dans l'église.

Messire Dumonté n'eut, pendant son rectorat, qu'un seul vicaire, *Claude Simonnet,* dont la signature apparaît pour la première fois le 26 juin 1758, et qui allait lui succéder.

1761-1776 : Claude SIMONNET.

Nous ne savons d'où venait ce digne prêtre. C'est le 6 décembre 1761 qu'il prend pour la première fois le titre de curé. Il dut amener alors à Beauvoir quelques membres de sa famille que l'on trouve mentionnés ensuite à diverses reprises, ainsi Demoiselle Marie-Anne-Bénigne-Ulalie *(sic)* Simonnet, sa sœur sans doute, marraine les 8 avril 1764, 26 février 1766... ; Marie-Catherine Simonnet (28 août 1767) ; et Jacques-Uriel Simonnet qui, parrain le 19 novembre 1765, ne signe pas alors « à cause de son bas-âge », mais appose son paraphe sur le registre les 26 février 1766 et 28 août 1767.

Comme son prédécesseur, le dernier acte important de son ministère est un baptême de cloche, celui de la grosse, fondue quinze ans auparavant, fêlée sans doute et que l'on aura refondue. Malade, il ne put assister à la cérémonie, qui fut présidée par son vicaire, le dominicain François Le Roux, mais il tint à parapher l'acte qui la relate : c'est sa dernière signature...

« Le lundi sept octobre mil sept cent soixante seize,

nous, vicaire religieux soussigné et du consentement de Maître Claude Simonnet, curé de cette paroisse, absent à cause de maladie, avons fait la bénédiction de la grosse cloche laquelle a été nommée Barbe-Marie par noble homme Mathurin Couthoüis, bourgeois, négotiant, et demoiselle Anne-Marie Faudry, épouse de noble homme Guillaume Maublanc, bourgeois, négotiant, à laquelle bénédiction ont assisté noble homme Jacques-François Dugast des Bergeries, fabriqueur en charge, et plusieurs autres notables et principaux habitans de cette paroisse qui ont avec nous signé :

Simonnet, curé de Beauvoir,
Faudry-Maublanc — Couthouis — Dugast des Bergeries — Barreteau des Bergeries — Piberne-Couthouis — Dupont — Faudry de la Guinardière — Couthouis-Bret — Bonnin — Couthouis-Robin — Rivière des Grapillières — Coindet des Goronnières — Marie Bonnin — G. Maublanc — Rosalie Couthouis — Marguerite Couthouis — J. Maublanc — Febvre de la Joucaillière — J. Chênais, régent — Fr. Le Roux, dominicain, vicaire ».

Cinq semaines environ plus tard, Maître Simonnet mourait :

« Ce jeudi quatorze novembre mil sept cent soixante seize, le corps de Maître Claude Simonnet, curé de Beauvoir, décédé d'avant-hier, agé de cinquante ans, a été inhumé au grand cimetière de ce lieu par nous prêtre curé soussigné (de Saint-Gervais), en présence de tous les MM. curés de la conférence qui se sont signés avec nous.

signé : Troussel, curé de Châteauneuf ;
Noirot, curé de Sallertaine ;
Vóyneau, curé de Bois-de-Céné ;
Allard, vicaire de Saint-Gervais ;
De la Barre, curé du Périer ;
H. de Lépine, ptre vicaire de St Jean de Monts ;
Allaire, vicaire de N.-D. de Monts ;
N. M. Adrien, curé de Saint-Jean de Monts ;
Denogent, curé de N.-D. de Monts ;
Lemarchand, ptre ;
J. Chênais, régent de Beauvoir ;
N. Jacquin de la Barre, curé de Saint-Gervais ».

L'abbé Claude Simonnet est le premier curé de Beauvoir enterré au cimetière. Une Ordonnance royale de 1774 avait en effet interdit les sépultures dans les églises. Les dernières inhumations faites dans l'église

de Beauvoir furent celles de « noble homme Jean Richard Le Breton des Goronnières, avocat à la Cour, sénéchal de Saint-Gervais, garde de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé, décédé dans cette ville à l'âge de cinquante-trois ans », qui fut inhumé, le 18 janvier 1774 « dans le chœur de la Vierge » ; de son fils, « n. h. Jean-Gilles-Jacques Le Breton, s[r] de Langevinière, époux de dame Florence-Marguerite Lefebvre, âgé de seize ans », inhumé le 25 juin 1774 ; et, enfin, le lendemain 26 juin, celle de « Demoiselle Jeanne Lamoureux, âgée de 29 ans ou environ ».

Depuis 1776, le cimetière de Beauvoir a été remanié bien des fois et on ignore totalement actuellement l'emplacement de la tombe de Maître Claude Simonnet.

Pendant son pastorat, M. Simonnet n'eut, à vrai dire, qu'un seul vicaire, *Kerns*, prêtre d'origine irlandaise, du 28 septembre 1771 au 24 février 1774.

En dehors de ce temps, il assura seul le service paroissial, avec le concours intermittent des prêtres de passage : *Fumolleau*, p[tre] (1761) ; *Gaudon*, p[tre] (1763) ; *Fr. Pascal de Launay*, religieux carme, prédicateur de l'Avent (décembre 1763) ; et surtout celui des religieux des couvents locaux : le trinitaire *J. Trionnaire* (1765, 1769...) et les jacobins *A Magnin* (1762), *de Fresnay*, prieur (1765-1767...), *Sallonnyer* (1768, 1769...) et *Jean-François Le Roux*, enfin, qui prit le titre de vicaire à partir de 1774 jusqu'à ce qu'il devînt prieur de son couvent (septembre 1780).

1777-1813 : André GERGAUD.

L'abbé Gergaud est l'une des figures les plus attachantes non seulement du clergé de Beauvoir à travers les siècles, mais aussi du clergé vendéen pendant la Révolution. S'il ne fut pas de ceux qui suivirent l'armée des Brigands, exhortant les paysans à la guerre sainte, célébrant la messe la nuit dans quelque forêt ou dans quelque masure abandonnée, il n'en eut pas moins

une action des plus importantes et un apostolat très fécond dans la région maraîchine (1).

« Banni de son presbytère, a écrit de lui Ch. Mourain de Sourdeval (2), il a erré dans les champs vendéens, portant partout son ministère, sans être promoteur de guerre civile. La vénération qu'il inspirait aux populations environnantes était unanime... ». Son action sur le clergé régional ne fut pas moins marquée, les municipaux n'en furent pas dupes, qui déclaraient en 1791 que « la cure de Beauvoir est un repaire d'aristocratie, d'autant plus à craindre que le curé a une influence particulière sur l'esprit des prêtres... ». Enfin, si le vénérable M. Gergaud ne fut pas massacré par les bandes patriotes, comme certains de ses confrères, le curé Nœau, de Soullans, par exemple, ou conduit à l'échafaud, comme le curé Tortereau, de Challans, ou fusillé comme son ancien vicaire Matthieu de Gruchy, il ne le dut qu'à un concours de circonstances quasi miraculeux. Car rien ne lui manqua, ni les privations, ni les angoisses de cachettes plus ou moins sûres, ni les dénonciations, ni l'hostilité des administrations diverses qui craignaient son influence. Il réussit à se cacher aussi bien dans le Marais en 1792 que dans la ville même de Nantes sous le règne de Carrier. A plusieurs reprises et pendant longtemps, il put exercer fructueusement son ministère à Beauvoir et aux environs. D'autre part, c'est en vain que l'on chercherait dans son attitude, en ces temps troublés, la moindre déviation à la ligne de conduite de rigide orthodoxie que lui traçait sa conscience sacerdotale, et nul doute que ses conseils et son exemple aient exercé dans toute la région le plus salutaire effet.

André Gergaud était né à Nantes, paroisse Saint-Similien, le 24 avril 1740 ; ordonné prêtre le 20 mai 1765, il fut vicaire dans sa paroisse natale de 1767 à 1776 et

(1) Sur l'abbé Gergaud, voir notre étude — *Un prêtre vendéen sous la Terreur* — dans la Revue du Bas-Poitou, 1933, pp. 70-95, 264-276, et 1934, pp. 36-57.

(2) *Revue des Provinces de l'Ouest*, 1858, p. 30.

arriva à Beauvoir dans les tout premiers jours de l'année 1777.

Rien à signaler de spécial dans la vie paroissiale jusqu'en 1789, à part deux événements : la plantation, le 22 mai 1785, dimanche de la Trinité, d'une *Croix de Mission*, devenue le Calvaire paroissial, et, en 1788, la bénédiction de la grosse cloche de l'église, de nouveau refondue, laquelle, « le vingt-septième jour d'aoust », fut bénie par le « curé de Sallertaine, Doyen de la Conférence, et nommée Marie-Barbe par Messire André Gergaud, curé de ce lieu, parrain, et par dame Marie-Françoise-Sévère Couthouis, épouse de N. Maître Urbain-Aimé Bret, avocat en Parlement, maraine... ».

⁂

Au début de 1789, l'abbé Gergaud assistait à Poitiers aux séances de l'Assemblée du Clergé des États provinciaux du Poitou ; il fut, avec ses confrères maraîchins de Sallertaine et de Soullans et le prieur de l'abbaye de la Blanche de Noirmoutier, l'un des trente commissaires élus par l'assemblée pour établir le cahier des représentations et doléances de son ordre. Mais, dès les premiers jours d'avril, il avait, à cause de la Semaine Sainte, regagné sa paroisse, qu'il ne devait plus quitter que contraint et forcé, en 1792.

Toute son attitude montre qu'il eut, dès le début, une clairvoyance à laquelle il faut rendre hommage ; sa « notte » sur l'hiver de 1789 se termine par cette appréciation des événements qui vaut bien la peine d'être reproduite une fois de plus :

« Année plus mémorable encore par la grande révolution opérée dans le Royaume à l'occasion de l'assemblée nationalle la plus fameuse qui se soit jamais tenüe en France. L'histoire en instruira la postérité, je prie Dieu qu'elle n'ait qu'à se loüer des fondemens qui se jettent aujourd'huy comme base du bonheur dont le peuple françois est si digne de joüir, mais qui ont d'abord été accompagnés de tant de troubles, de tant de révoltes et d'une si grande effusion de sang qu'on aura peine à le croire ».

Ces lignes sont du 15 janvier 1790...

Devant la Constitution civile du clergé, l'abbé Ger-

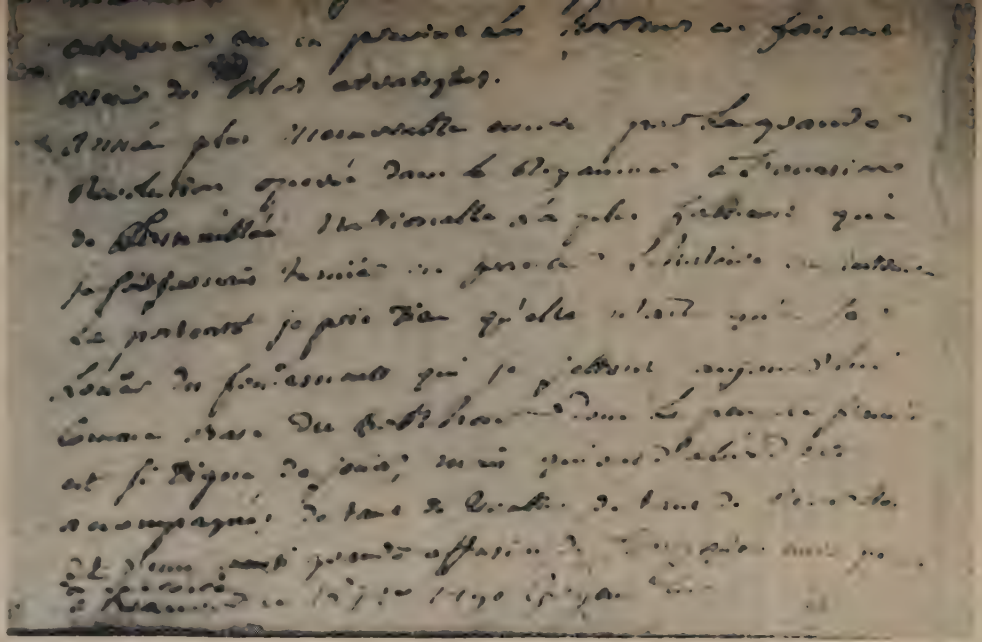

Notte de l'abbé Gergaud (conclusion)
Registres paroissiaux de Beauvoir, 18 janvier 176

gaud n'eut aucune hésitation : il refusa net le serment. Son attitude fut telle, même, qu'elle inquiéta sérieusement la municipalité de Beauvoir qui, le 25 juin 1791, écrivait au district :

« Nous avons l'honneur de vous prévenir que hier au soir la municipalité de cette ville s'est assemblée extraordinairement pour délibérer sur le party à prendre dans la circonstance assez périlleuse d'après la *conduitte* extraordinaire que tient journellement notre curé réfractaire.

« La cure de ce lieu est un repaire d'aristocratie d'autant plus à craindre que notre curé a une *influance* particulière sur l'esprit des prêtres voisins, il se tient très souvent dans sa maison des assemblées de prêtres réfractaires assez nombreuses. Les propos équivoques que tiennent nos Prestres, leur *conduitte* extraordinaire dans les fonctions de leur ministère, des prêtres toujours *alant* et venant qui nous *fonts* croire qu'ils sont porteurs de correspondances, enfin les confessions multipliées, les publications de mariages précipitées et les mariages mêmes précipités qu'il a fait, il a été arrêté à la presqu'unanimité (1) que l'on donneroit quelques soldats pour accompagner deux officiers municipaux qui *iront* mettre le scellé sur le cabinet du s^r^ Gergaud curé où l'on soupçonne que *ce* tient la correspondance *généralle* des assemblées des prêtres réfractaires, nous n'avons pas cru devoir négliger des précautions si nécessaires dans des moments de crises comme ceux cy...

« Veuillez MM. nous donner votre avis de la *conduitte* ultérieure à tenir *enver* notre curé et si les choses croissoient en mal dans notre pays, on *pouroit* en vérifiant son cabinet trouver quelques indices qui pourroient être très utiles... (2).

Les Municipaux n'avaient pas attendu *l'avis* sollicité, car, dès le jour même, le commandant de la Garde nationale s'était présenté au presbytère. On ne sait ce que

(1) Quel est l'indépendant qui aura émis avis contraire ?... Maublanc ?...

(2) « Les officiers municipaux de Beauvoir : Charles Mourain, maire ; Guillaume Dupleix, Raguenier, Lazare Charruyau, officiers municipaux ; Charles Goüy, procureur de la commune ; J. Morin, secrétaire général ». (Arch. Nat. D XXIX, 15 ; Cf. Chassin, Prép. I, pp. 384-385, nombreuses inexactitudes).

donna cette perquisition. Peu de jours après, d'ailleurs, le 3 juillet 1791, André Gergaud devait laisser la place au curé constitutionnel, le citoyen Jacques Merlet, ci-devant vicaire au Poiré-sur-Vie et bénéficier à Apremont.

Il se retira d'abord chez de fidèles paroissiens, les Angibaud de la Morinière, les Maublanc, les Lebreton de la Joucaillière surtout, puis au château de la Bonnetière. C'est là que le trouva l'arrêté départemental du 9 mars 1792, qui prescrivait le rassemblement de tous les prêtres insermentés à Fontenay-le-Comte, et auquel il dut, de force, obtempérer. Mais, à la première occasion, il s'évada et revint dans le Marais : le 22 juin 1792, le District de Challans décrétait que « les sieurs Gergaud, ex vicaire *(sic)* de Beauvoir, Noirot, ex curé de Sallertaine, et Bouanchaud, ex vicaire de Saint-Gervais, qui avaient été transportés au chef-lieu du département et qui, depuis quelques jours, étaient de retour dans le pays, seraient invités, au besoin par la force, à se présenter devant le directoire, pour donner des explications sur leur présence ». Ils s'en dispensèrent... et ne purent être appréhendés. Si MM. Noirot et Bouanchaud durent, peu après, s'exiler pour l'Espagne, l'abbé Gergaud échappa à toute poursuite : il ne fut jamais ni emprisonné, ni déporté.

Le curé de Beauvoir semble avoir alors trouvé refuge à Nantes, dans sa famille, d'où il surveillait les événements et où il demeura introuvable.

***

Cependant, dans les premiers jours de juillet 1791, le curé constitutionnel Merlet s'était installé au presbytère de Beauvoir.

Jacques Merlet, né à Apremont en 1765, de René Merlet, avocat et sénéchal du lieu, et de Marie Riou, était alors âgé de 26 ans. Il inaugura son ministère par un baptême le 6 juillet et, pendant deux mois environ, la vie paroissiale continua comme par le passé : il enregistra, jusqu'au 7 septembre, neuf baptêmes, chiffre normal, mais, après cette date et jusqu'à la fin de l'année, le registre n'est plus guère qu'un obituaire ; on compte,

pendant ces quatre mois, vingt-neuf sépultures et seulement quatre baptêmes (1) et un mariage. On ne pouvait évidemment se dispenser d'avoir recours au curé assermenté pour enterrer les défunts, mais on désertait son église et, pour les autres actes importants de la vie, on le délaissait et on s'adressait à quelque prêtre réfractaire. Le début de cette résistance au clergé officiel se situe vers le 10 septembre 1791. Un seul prêtre, dans le Marais, avait pu, tout en refusant le serment, rester à son poste, l'abbé Mazerolle, curé de Saint-Urbain. C'est vers lui qu'alors, obéissant comme à un mot d'ordre — auquel l'abbé Gergaud ne fut sans doute pas étranger —, accourent les fidèles de toutes les paroisses voisines. Depuis le 12 septembre 1791, date à laquelle on voit apparaître pour la première fois sur les registres de Saint-Urbain la mention d'une paroisse autre (Sallertaine), jusqu'au départ forcé de M. Mazerolle (4 juillet 1792), celui-ci ne baptisa pas moins de deux cents enfants, parmi lesquels de nombreux nouveau-nés de Beauvoir.

D'autres documents, nombreux, témoignent aussi de cette attitude. Au soir du samedi 14 janvier 1792, premier jour de la vente du mobilier du sieur Guillaume Piberne du Merceron, à la Papinière, une discussion s'éleva entre les héritiers quant à la fixation de la suite de l'opération : certains la voulaient immédiate, pour le lendemain, tandis que d'autres proposaient de la remettre au jeudi suivant 19 janvier, « pour la raison que demain étant jour de dimanche, il seroit contre l'ordre de vacquer à ces sortes d'opérations ledit jour, et que, d'un autre côté, *très peu de personnes assistent aux offices de Beauvoir, que la très grande majorité des habitans se rend à Saint-Gervais, Saint-Urbain et ailleurs entendre la messe,* ce qui laisseroit très peu de concurrents à la vente..., qu'au contraire jeudi étant jour de marché, l'affluence du monde qui le fré-

(1) Baptêmes le 7 octobre de Françoise Vrignaud ; le 7 novembre, de Marie-Rose, fille de Pierre Retureau, *sacristain ;* le 21 novembre, de Pierre-Alexis, fils de Jean-Pierre Lesourd, *employé,* et, le 17 décembre, d'Eléonore-Charlotte, fille de *Charles Gouy* et de Marguerite-Placide Couthouis.

quente fournira beaucoup d'enchérisseurs, surtout si l'on prend la précaution de faire savoir la continuation de la vente *au prône de la messe des paroisses voisines...* ». Bien que d'aucuns, Urbain Bret, par exemple, aient jugé *frivoles* les prétextes allégués, ils parurent cependant assez fondés pour déterminer la remise de la vente au jeudi.

Le citoyen curé demeura à Beauvoir jusqu'en mars 1793 et disparut devant l'insurrection ; il revint après que la reprise de Noirmoutier eût assuré aux républicains la possession de la côte. Il faisait partie, comme Commissaire, de l'administration municipale, dès le 28 mai 1794 (9 prairial an II). Devenu juge de paix du canton en l'an IV, il le resta jusqu'en 1816. Il est ensuite qualifié propriétaire jusque vers 1825.

Clerc sans vocation, entré dans les ordres comme cadet de famille, il avait déprêtrisé mais, à l'inverse de beaucoup de ses confrères constitutionnels, demeuré célibataire, il avait su conserver une dignité de vie qui lui avait acquis, à Beauvoir, une certaine considération. On le trouve, sous l'Empire et la Restauration, au Conseil municipal, collaborant avec d'anciens partisans tels que Jacques Maublanc et Pierre-Esprit Lebreton-Joucaillière, et au Bureau de bienfaisance, côte à côte avec le curé.

Il n'empêche que sa présence à Beauvoir ne facilita certainement pas la tâche du curé, ni les affaires de la paroisse. L'abbé Gergaud était de taille à s'en accommoder mais, après sa mort, la cure de Beauvoir fut particulièrement difficile à pourvoir : son premier successeur, un « horsain » d'ailleurs, ne prit possession qu'après un an de vacance et resta peu ; après lui, l'abbé Pitaud n'accepta que par déférence envers son évêque. Quatre curés devaient se succéder en moins de quinze ans et il est curieux de constater que ce n'est qu'après la disparition de l'ancien curé constitutionnel que la cure de Beauvoir retrouva une certaine stabilité.

Jacques Merlet logea d'abord, après son retour, « chez la veuve Bret », rue de l'Ardoise-Verte, puis s'en vint habiter, à partir de 1808, une grande maison à étage qu'il avait achetée et qui s'élevait, en bordure de

la rue Pois-Pain, à l'emplacement de Chantemerle. Il se retira à Apremont pour y mourir, le 14 avril 1827.

*
**

L'insurrection avait chassé de sa cure l'intrus, ou, peut-être, prudemment, celui-ci s'était-il esquivé dès le premier jour, évitant ainsi le sort de ses confrères de la Crosnière et de Saint-Gervais qui semblent bien en avoir été les premières victimes.

Pendant tout l'été, tandis que les Vendéens occupaient le Marais, il est à croire que de nombreux prêtres officièrent dans l'église de Beauvoir. Peut-être l'abbé Gergaud revint-il lui-même plusieurs fois dans sa paroisse, même aux jours les plus sombres de la Terreur, ainsi que l'affirme la tradition, mais on ne possède à ce sujet aucune certitude.

A l'automne, après la prise de Noirmoutier par Charette, le culte fut réorganisé dans le Marais, par les soins du chanoine Jean-Léon Rodier, ancien grand vicaire de Luçon, qui s'installa lui-même à Beauvoir, tandis que, sous son autorité, l'abbé Jean-Baptiste Gasnault, ancien vicaire de Saint-Malo-du-Bois, assumait les fonctions de curé de Saint-Gervais, et l'abbé Alexis Molliet-Ribet, ancien curé de Saint-Hilaire-le-Doyen, au diocèse de Poitiers, celles de curé de Sallertaine. Lors de l'offensive républicaine de décembre, celui-ci put s'échapper (1) ; les deux autres se réfugièrent, avec d'autres confrères, dans l'île de Noirmoutier, où ils furent massacrés dans les premiers jours de janvier 1794.

Officiellement et effectivement, alors, le culte est aboli ; il n'y a plus, dans le Marais, aucun prêtre : les réfractaires ont péri ou se sont terrés et, quant au clergé assermenté, il n'existe plus ; ceux des intrus qui ont échappé au massacre ont, pour la plupart, abdiqué leurs fonctions sacerdotales et se sont réfugiés dans les villes. Quant aux églises abandonnées, elles seront bientôt affectées à des usages serviles — assemblées communales, fêtes décadaires, casernement de troupes, dépôts, greniers ou magasins... — en attendant d'être in-

(1) On le trouve, dès la fin de 1793, aux Essarts où, ayant prêté le serment de Fructidor, il demeura jusqu'en 1802.

cendiées par les Colonnes infernales ou bien, celles qui resteront, mises en vente en l'an VI comme biens nationaux.

Cette situation, cependant, dura peu et, dès la fin de l'hiver 1794, le Marais, ayant été réoccupé par Dabbaye et Pajot, devint le refuge de plusieurs réfractaires. Le plus connu d'entre eux est le prieur de Soullans, François-Pierre Nœau, qui n'avait guère quitté le pays et qui devait poursuivre son ministère jusqu'au début de juillet, avant de tomber alors sous les coups des Bleus, en plein marais, à la limite des communes de Soullans et du Perrier.

Quelques mois plus tard, à l'automne, on signalait la présence d'un vieux prêtre dans le marais de Monts, voyageant en compagnie de Guerry de la Fortinière et d'un autre *brigand* non identifié. Il passa notamment à la Croix de la Gaillarde et à la Ferronnière, où on le pourvut, ainsi que ses compagnons, d'habits maraîchins et put, pendant quelques semaines, apporter aux habitants les secours de la religion. Malgré toute la diligence des autorités, sommées par le district de pourchasser « le brigand Fortinière et le vieux prêtre réfractaire qui donnent de mauvais principes aux paisibles habitants du canton » (14 frimaire an II, 4 décembre 1794), ceux-ci ne purent être rejoints et l'identité du prêtre est demeurée mystérieuse.

La pacification de la Jaunaye (février 1795) fit sortir les prêtres de leurs cachettes : le 15 mai, le district de Challans constatait que les églises étaient rouvertes et que les populations des campagnes se rendaient en foule aux cérémonies.

A vrai dire, on n'a que peu de précisions à apporter sur ce point et il semble bien que, en dépit de la tolérance officielle, le culte public n'ait repris alors que très partiellement dans le Marais. Le seul prêtre signalé dans la région, à l'été 1795, est l'abbé Alexandre Ténèbre, ci-devant curé de Croix-de-Vie qui, après un long séjour dans le pays des Lucs, à la Tullévrière, vint, pendant quelques semaines, du 4 mai au 9 août environ, prendre ses quartiers dans une métairie perdue aux confins des paroisses de Saint-Jean, Notre-Dame-de-

Monts et le Perrier, la Carvarine, où il exerça publiquement son ministère.

En dépit des bonnes dispositions de Hoche, ce n'est qu'au début de 1797 qu'un relâchement de rigueur permit en certains endroits la reprise du culte.

L'abbé Gergaud avait passé la majeure partie de son temps à Nantes, où il avait trouvé un asile sûr. Il fut de ces prêtres qui, en pleine Terreur, au péril de leur vie et sous les déguisements les plus divers, visitaient les condamnés dans leurs geôles ou leur donnaient au passage, une dernière absolution : on a supposé, avec quelque raison, que le prêtre réfractaire qui, du haut d'une mansarde, accomplit ce geste sur la tête de Charette marchant au supplice, le 2 mars 1796, n'était autre que le curé de Beauvoir.

Mais le danger s'étant fait plus pressant, il avait dû quitter le pays et accepter l'hospitalité des Montaudouin de la Bonnetière au château de la Source, dans l'Orléanais. C'est là que le trouvèrent, à l'automne 1796, les sollicitations de ses paroissiens.

Les Maraîchins n'avaient cessé de réclamer leurs prêtres : la correspondance du commissaire cantonal de Bouin, Mignon, fourmille de témoignages à ce sujet : « L'esprit public considéré du côté de la religion est toujours fanatique... » (29 floréal an IV) ; « les gens de notre campagne témoignent hautement le *dézir* d'avoir un prêtre... » (5 frimaire an V) ; « une seule personne leur est nécessaire, leur tient lieu de tout et seule peut faire leur bonheur, c'est un prêtre qu'ils demandent, pourvu qu'il ait toujours été réfractaire aux *loix*... » (6 messidor an V)... « l'esprit du peuple est absolument fanatique, il n'a qu'un cri, c'est pour un prêtre... » (25 messidor an V)...

Dès le 18 vendémiaire an V (9 octobre 1796), il avait été question du retour de l'abbé Gergaud : « On m'annonce aujourd'huy, mandait ce jour-là le même Mignon au directoire départemental, que le peuple des communes de Beauvoir et Saint-Gervais *font* tous leurs efforts pour avoir dans leur commune un certain *Jargo*, ancien

curé réfractaire dudit Beauvoir, l'un des plus grands fanatiques de son siècle... » (1).

De son côté, le 22 nivôse suivant (11 janvier 1797), le commissaire du canton de Beauvoir, Joseph Pelletier, écrivait pareillement : « ... Ces jours derniers, il s'est répandu un bruit qu'il devait venir un prêtre qui est sorti du pays, un nommé Gergaud, ci-devant curé de Beauvoir : cette nouvelle a fait rassembler beaucoup de monde de plusieurs paroisses voisines dans la commune de Saint-Gervais dimanche dernier, où ils comptaient qu'il devait y avoir une messe, mais ils furent tous trompés. Cependant cette nouvelle n'était pas sans fondement et je crois bien que le prétendu prêtre était dans le pays, caché dans une de nos maisons de ci-devant qui s'était lui-même mis en avant pour le faire venir... Ce qui l'a empêché de se montrer, c'est, dit-on, parce que la municipalité exigerait que ses papiers fussent en règle... » (2).

La nouvelle était exacte et, quelques semaines plus tard, l'abbé Gergaud exerçait son ministère au grand jour ; le même Pelletier pouvait écrire le 24 pluviôse (12 février 1797) : « La commune de Saint-Gervais vient enfin de recevoir à bras ouverts dans son *seing* un de ces monstres qui ont été la cause de nos malheurs, c'est le même dont je vous ai déjà parlé... ».

L'abbé Gergaud demeura à Saint-Gervais jusqu'au 15 avril ; le lendemain, jour de Pâques, il officiait publiquement à Beauvoir, où il resta jusqu'au 16 juillet, faisant, pendant ces trois mois, 264 baptêmes et 88 mariages (3). Il s'en revint alors à Saint-Gervais, où vint le rejoindre, fin juillet, le curé de Saint-Urbain, François Mazerolle, et où, après une absence d'un mois environ, (20 juillet - 19 août), il continua son ministère jusqu'au 14 septembre.

Le 14 septembre 1797, il y avait dix jours déjà

(1) Arch. Vendée, L 202.

(2) Idem, L 199.

(3) Dont les actes sont consignés dans un registre conservé au presbytère de Beauvoir. Un registre analogue existe à Saint-Gervais portant 208 baptêmes et 50 mariages.

qu'une nouvelle loi — du 18 fructidor, 4 septembre — avait rallumé la persécution contre le clergé, rétablissant toutes les anciennes mesures de rigueur et les aggravant même d'un nouveau serment de fidélité au régime. La loi donnait aux administrateurs un pouvoir discrétionnaire sur les prêtres : tout ecclésiastique, se fût-il courbé sous tous les serments, pouvait désormais être déporté par simple mesure administrative si l'on jugeait qu'il troublait la tranquillité publique. Trente-deux prêtres vendéens furent alors condamnés à la déportation, dont le curé de Beauvoir : sur ce nombre, huit seulement purent être appréhendés (1).

André Gergaud avait réussi à s'enfuir : le 29 fructidor (15 septembre), le citoyen Pichon, sergent de la C^ie^ auxiliaire de Saint-Gervais, que l'on avait requis pour s'assurer de sa personne, déposait à la Mairie de Beauvoir un rapport constatant « que le citoien Gergaud, prestre de Saint-Gervais, est absent de chez luy, et que, malgré les perquisitions qu'il a faites dans la maison où habitait ledit Gergaud, il ne l'a point trouvé, de sorte qu'il s'est retiré avec sa troupe... ».

Il y a tout lieu de croire que le curé de Beauvoir demeura caché pendant quelque temps dans le Marais, ainsi que d'autres prêtres du pays de Retz, dont le fameux abbé Prior ; en tout cas, il fut introuvable : « Gergaud, de Saint-Gervais, ex curé de Beauvoir, liton dans un état du 6 brumaire an VI (27 octobre 1797), est disparu aussitôt qu'il a eu connaissance de la loi de Fructidor, on ne sait ce qu'il est devenu ». Il figure encore sur une autre liste de prêtres condamnés à la déportation le 13 pluviôse suivant (2 février 1798).

Le curé de Beauvoir avait alors rejoint son asile de Nantes où il y avait, en mai 1798, suivant un rapport au ministre de l'Intérieur, « deux ou trois cents prêtres réfractaires » cachés. La Providence avait ses desseins en ramenant à Nantes l'abbé Gergaud en cette fin de 1797 : il devait être, ainsi qu'il l'a raconté lui-même plus tard, le témoin oculaire du martyre de son ancien

(1) Arrêté du Directoire du 18 nivôse an VI (7 janvier 1798). Cf. Chassin, *Pacifications de l'Ouest*, III, pp. 97 et 100, et E. Gabory : *La Révolution et la Vendée*, III, p. 201.

vicaire, Matthieu de Gruchy, fusillé sur la Place Viarmes le 28 novembre 1797.

L'abbé Gergaud semble s'en être retourné ensuite au château de la Source, en attendant la pacification. La promulgation de l'arrêté des Consuls concernant la liberté du culte catholique excita dans tout le pays « une grande joie », ainsi que le reconnaît Pelletier, qui ajoute (29 pluviôse an VIII, 18 février 1800) : « Si les prêtres qui rentreront sont de bonne foi, ils consolideront à jamais la paix dans notre pays. La commune de Beauvoir a déjà fait des démarches pour avoir son ancien curé Gergaud qui est à Nantes... ». Enfin — et sa correspondance se termine sur cette lettre — il écrit le 20 ventôse (11 mars 1800) : « ... Depuis l'arrivée du curé de Beauvoir à Beauvoir, les habitants *paressent* plus *contems* qu'ils ne l'avoient été *depui longt temps* et ils disent que *cetet* le seul moyen *d'avoire* la paix que de leur *rendres* leurs anciens ministres... ».

Il ressort de ces lignes que, dès la fin de février ou les premiers jours de mars 1800, Messire André Gergaud avait repris son ministère dans sa paroisse.

⁂

Quelques mois après son retour, l'affaire du Gois (9 messidor an VIII - 28 juin 1800) le signala à l'attention des pouvoirs publics et de Bonaparte lui-même. Il refusa d'aller à Paris, mais confia à ses paroissiens désignés pour le voyage officiel une lettre pour le Premier Consul, dans laquelle il sollicitait, entre autres choses, l'élargissement de trois prêtres vendéens revenus d'Espagne sans autorisation et incarcérés à Bordeaux, MM. Voyneau, Morisset et Guérineau.

Il exerça alors, jusque vers 1805, les fonctions de « grand vicaire », accordant dans la région, au nom de l'évêque de La Rochelle — le siège de Luçon ayant été supprimé par le Concordat de 1801 — les dispenses de bans et de consanguinité pour les mariages, et réglant diverses questions de juridiction. Son rôle dans la paroisse fut tout de pacification. L'ancien presbytère ayant été aliéné, il s'installa tout à côté, dans l'ancienne maison des Angibaud de la Morinière, qu'acheta la

commune en 1810 et qui est la cure actuelle. Il restaura son église, la dota d'ornements, de vases sacrés, de tableaux ; avec le métal des anciennes cloches cachées sous la Révolution, il en fit fondre trois (ou quatre) nouvelles (1805) et installa à Beauvoir, pour l'instruction des petites filles, les Dames Ursulines de Chavagnes (1811) qui y sont toujours. Le sous-préfet des Sables disait de lui en 1810 : « Est avancé en âge, généralement considéré dans la commune où il prêche d'exemple l'amour de la religion et du gouvernement ».

Il mourut, après une très courte maladie, le 27 avril 1813, âgé de 73 ans, et fut inhumé le surlendemain dans le cimetière paroissial. Il avait institué pour son légataire universel son ami l'abbé Jean-Jacques Guérineau, curé de Challans, par testament du 21 décembre 1810 ; un codicille, en date du 9 mars 1812, prescrivait de consacrer, « les dettes payées, six cents livres pour six cents messes basses », donner certaines sommes à ses domestiques, vingt écus aux pauvres de Saint-Gervais, cinquante écus à André Simonneau, son « neveu et filleul », et partager le reste de sa succession », moitié aux pauvres de Beauvoir, moitié au Séminaire de Chavagnes » (1).

***

Lorsque, au début du siècle, on restaura le cimetière de Beauvoir, la tombe primitive de Messire Gergaud disparut au cours des travaux. Mais on avait pris soin d'exhumer les restes du digne prêtre et, sous la monumentale croix de granit que l'on érigea au centre de l'enclos, on plaça une petite caisse de chêne renfermant les ossements principaux, des poussières, des lambeaux de soutane et les deux pans de l'étole encore

(1) L'inventaire de la succession, effectué les 14 et 15 mai 1813, dénote la situation aisée de l'abbé Gergaud ; la vente des meubles, du linge, de l'argenterie, de divers instruments, de la « vieille jument »..., les 1er, 5, 7 et 12 juillet, produisit la somme de 3.405 francs 75.

assez bien conservés (1). Une plaque de marbre placée sur le socle porte cette inscription :

Ici ont été recueillis les restes de
Monsieur l'abbé André Gergaud
Curé de Beauvoir
de 1777 a 1813.

⁂

Vicaires :

Après le dominicain Le Roux, M. Gergaud eut successivement comme vicaires : *Michuy* (8 octobre 1780 - 17 septembre 1781) ; *Joseph-Marie Emery de la Martinais*, « avocat en Parlement de Rennes » (11 février 1782 - 21 novembre 1783 (2) ; *Jean-Louis Gourdon du Mêlier* (janvier 1784 - oct. 1790) ; et, enfin, *Matthieu de Gruchy* (octobre 1790 - juillet 1791).

⁂

Matthieu de Gruchy ne fit qu'un très court séjour à Beauvoir, mais ces quelques mois devaient avoir une influence décisive sur sa destinée : c'est à Beauvoir qu'il refusa le serment constitutionnel. Il y était arrivé peu avant la Toussaint 1790, succédant à l'abbé Gourdon du Mêlier : il fut, dans la paroisse, le dernier vicaire d'ancien régime.

Sa vie aventureuse, qui devait se terminer par le martyre, a été contée maintes fois (3) ; nous nous bornerons ici à un court résumé.

---

(1) On peut voir au presbytère des débris de chapelet et un petit Christ en ébène trouvés dans la tombe sur le drap de la soutane.

(2) Devint ensuite chapelain de la Barre-de-Monts où il se trouvait encore en novembre 1786.

(3) M. du Tressay : *Vie de l'abbé Matthieu de Gruchy*, Paris, Palmé, 1868.

Abbé J.-B. Russon : *Vie extraordinaire de Matthieu de Gruchy*, Nantes, Imprimerie de Bethléem, 1948.

L'abbé Gergaud a laissé une relation du martyre de son ancien vicaire, qui a été publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (1863, pp. 30 sq.), avec d'autres détails biographiques (Id., pp. 125 sq.).

Voir aussi A. Lallié : *Le Diocèse de Nantes pendant la Révolution*, art. Gruchy, II, pp. 159-160.

Il était né le 31 août 1761, à Saint-Sauveur-de-Jersey, dans l'île de ce nom, de Philippe de Gruchy et d'Anne du Feu, descendants de calvinistes émigrés du Cotentin. Toute sa parenté était de religion protestante et l'enfant fut baptisé dans l'église de la Trinité par le ministre du lieu. Comme il manifestait de brillantes qualités, son oncle et parrain, à qui il devait d'ailleurs son prénom de Matthieu, riche commerçant de Saint-Hélier, conçut le projet de faire de lui un pasteur de sa religion et, dans ce but, lui fit donner une instruction soignée.

Mais l'enfant ne répondit pas à ce désir : d'humeur vagabonde, après un apprentissage de cordonnier chez un autre de ses oncles, il s'embarqua, à peine sonné ses quinze ans, à bord d'un navire marchand que les événements — la guerre franco-anglaise — allaient transformer, quelques mois plus tard, en corsaire.

Ses débuts furent heureux et, vers la fin d'août 1778, son navire, le *General Conway,* amenait dans le port de Saint-Hélier un bateau français, la *Mignonne,* de Nantes, qu'il avait capturé. La seconde sortie fut moins favorable : le même corsaire ayant arraisonné un autre vaisseau français, la *Pucelle d'Orléans,* le jeune Gruchy obtint de passer sur celui-ci pour diriger sa marche vers Jersey. Mais l'escadre française de l'amiral du Chaffault survenant tout d'un coup reprit la *Pucelle*... Matthieu de Gruchy était captif.

De prison en prison — Brest, Dinan, Fougères... —, il fut transféré à Angers où, après un séjour au Château, la fatigue ou une maladie quelconque lui valut d'être envoyé à l'Hôpital Saint-Jean. Les exhortations des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et de deux prêtres de haute vertu et de grande charité l'amenèrent à se convertir au catholicisme : il abjura le protestantisme le 23 juillet 1780.

Emmené ensuite à Saumur, il s'évada et, après diverses péripéties, échoua à Trémentines où il fit, chez Maître Le Roy, son apprentissage de menuisier. Son patron, qui confectionnait alors une chaire et des stalles pour l'église de Saint-Mars-la-Réorthe, l'y emmena. Le curé du lieu, Messire André Morennes, ne fut pas sans re-

marquer la distinction et la piété du jeune homme et songea à lui pour le sacerdoce. Il le confia pour cela à M. Guillon, curé de Soullans, dont il avait été le vicaire avant d'être pourvu de la cure de Saint-Mars.

Ordonné prêtre la veille de Pâques 1788, l'abbé de Gruchy fut successivement vicaire à Soullans même, puis à Bois-de-Céné (février 1790), et enfin à Beauvoir où il demeura jusqu'au moment où le clergé orthodoxe dut céder la place aux intrus (1).

---

(1) Une curieuse lettre des Archives nationales (D XXIX, 15) témoigne des difficultés et des intentions de l'abbé de Gruchy pendant les dernières semaines de son séjour à Beauvoir. Inédite jusqu'à présent, en voici le texte :

Copie, provenant des papiers du district de la Châtaigneraie, d'une lettre écrite par Monsieur Paillou, cy devant chanoine à Luçon, à Monsieur de Gruchy, vicaire à Beauvoir sur mer.

Ce 20 juin 1791

« Madame de Toucheprès me charge, mon cher abbé, de répondre à votre dernière lettre. Je sens toute la difficulté de votre position ; votre respectable curé va être remplacé, mais ni lui ni vous n'êtes pour cela chassés de Beauvoir, tandis que la force ne s'en mêlera pas, vous ne devez pas désemparer. Je suis bien sûr que Monsieur le curé ne le fera pas et vous ne devez pas vous séparer de lui. On vous menace, mais il parroit que ces menaces ne sont que conditionnelles et en cas seulement que l'intrusion cause du trouble ; or je suis bien persuadé que Monsieur le Curé et vous avez constamment prêché la paix, et il y a lieu d'espérer que les intrusions se feront sans tumulte. Si vous ne pouvez absolument rester dans la paroisse, peut-être pouriés vous ne pas vous en éloigner. En tout cas je crois que vous ne devez rien faire sans vous consulter ou plutôt sans prendre l'avis de vos supérieurs. Suivant les événemens, écrivez à Monsieur le Doyen ou à Mr de Beauregard. Si vous ne pouvez absolument rester à Beauvoir, ils pourront vous donner une autre mission. Je ne peux approuver que dans ce temps que le diocèse a si grand besoin de bons prêtres un prêtre fidèle à ses devoirs prenne sur lui de s'en éloigner. Si vous êtes forcé de quitter Beauvoir, demandez les ordres de vos supérieurs. Ne prenez aucun engagement sans eux, toute autre conduite seroit reprehensible. Si le respectable curé de Saint-Mars étoit forcé de s'éloigner, qui sçait si on ne

En juillet 1791, il quittait la paroisse. Après quelques semaines passées à Saint-Mars, au château de la Traverserie, chez Madame de Toucheprès, et au Boitissandeau, chez les de Hillerin, il retourna dans son île natale où l'appelait l'ardent désir de convertir sa mère au catholicisme. Mais les ministres protestants de Jersey lui suscitèrent mille difficultés et il dut se réfugier à Londres. Il y retrouva de nombreux émigrés français, dont plusieurs évêques et prélats. L'abbé Brumauld de Beauregard, chargé de mission pour les chefs vendéens, Charette en particulier, le prit comme compagnon ; tous les deux échappèrent comme par miracle au désastre de Quiberon et débarquèrent, le 10 juillet 1795, aux environs de Sion. M. le Gruchy assista au synode du Poiré en août suivant et se fixa à Venansault où il exerça son ministère pendant plusieurs mois. La loi de Fructidor l'obligea à se cacher.

Il arriva à Nantes le 15 novembre 1797 ; le 23, alors qu'il se présentait à la Municipalité pour faire viser son passeport qui le disait Anglais et menuisier, il fut

---

vous écriroit pas pour venir ici le suppléer, c'est ce que vous désirez sans doute et à quoi vous mettriés obstacle par votre éloignement. Mon cher abbé, ne soyons pas si prévoyans : confions-nous en la Providence, c'est une Bonne Mère, elle ne nous abbandonnera pas, nous éprouverons peut-être des privations, nous aurons peut-être quelque chose à souffrir, heureux si nous sommes trouvés dignes de souffrir quelque chose pour Jésus Christ. Ainsi sans rejetter absolument le parti qu'on vous propose, mon avis est que vous ne preniés aucun engagement, que vous demandiés du temps pour vous déterminer, que vous ne sortiés du diocèse que lorsqu'il vous sera absolument impossible d'y rester, que vous consultiés vos supérieurs sur les événemens, que vous alliés où ils voudront vous envoyer et que vous ne preniés aucun parti sans leur avis. Voilà ce qu'il me semble que je ferois à votre place. Les conseils que je vous donne sont les conseils de l'amitié ; je vous prie de les regarder comme tels et de croire à mon sincère et respectueux attachement. Madame de Toucheprés vous dit mille choses ».

On ne sait ce qu'était ce *parti* proposé hors du diocèse à M. de Gruchy. Celui-ci, la suite des événements le démontre, suivit les conseils de M. Paillou, en partie tout au moins.

reconnu pour être un prêtre rentré et emprisonné au Bouffay. Le 27, la Commission militaire siégeant à Saint-Vincent le condamnait à mort. Il fut exécuté le lendemain, mardi 28 novembre 1797, entre onze heures et midi, sur la place Viarmes. M. Gergaud avait pu, du haut d'une mansarde de la rue de Gorges, lui donner au passage une dernière absolution...

⁂

Après le Concordat :

Pierre Pitaud (1803-1806), qui reviendra à Beauvoir comme curé en 1818 ;

Placide Guinemand (1806-1807), né à la Chaume le 13 avril 1781, ordonné prêtre par Mgr Paillou à La Rochelle le 5 avril 1806, vicaire à Beauvoir, curé de Soullans le 21 octobre 1807, de Poiroux 1813, se retire aux Sables en 1822, chanoine honoraire 1847, mort du choléra le 13 septembre 1849 ;

Pierre Pajot (1808-1811), ensuite curé de La Barre-de-Monts, mort le 25 avril 1820 ;

Jean-Philippe-Guillaume Letard (1811-1814), curé d'Angles où il mourut en 1862.

1814-1818 : Siméon-Samson LETOURNEUR.

La succession de l'abbé Gergaud s'avéra quelque peu délicate ; le vicaire Letard assura le service paroissial jusqu'en avril 1814. M. Letourneur, précédemment vicaire à Marennes (diocèse de La Rochelle auquel était alors uni celui de Luçon), prit possession de sa cure le 2 avril 1814.

Il était originaire de Pirou, arrondissement de Coutances, dans la Manche, où vivaient encore ses parents, Jérôme Letourneur, cultivateur, et Marie-Jeanne Letourneur, de même que ses frère et sœur, Jean-Baptiste Letourneur et Marie-Anne, épouse de Gilles-Louis Hagot.

On n'a que peu de données sur son apostolat à Beauvoir. Un acte du 23 février 1817 le dit Président du Bureau de Bienfaisance. Sa mauvaise santé l'obligea à donner sa démission au début de l'année 1818. Il se retira dans sa famille, à Pirou, où il mourut peu après, le 6 avril de cette même année.

Vicaires :

Le Roi (1814-1816), échangea son poste avec son successeur et demeura vicaire de Noirmoutier (1816-1817) avant de devenir curé de Barbâtre (1818) où il mourut le 22 octobre 1838.

Dominique Sidoli (1816), précédemment vicaire de Noirmoutier (1815-1816), était originaire du duché de Parme. On raconte que, chassé de son pays par les *carbonari,* il se réfugia en France où il se fit colporteur pour gagner sa vie. C'est ainsi qu'il arriva un jour au grand Séminaire de La Rochelle, où il dévoila sa qualité sacerdotale et les raisons de son exil. Le P. Baudouin, qui dirigeait le séminaire, lui fit aussitôt prendre place dans le clergé vendéen.

Après un très court passage à Noirmoutier et à Beauvoir, il fut nommé, le 10 avril 1816, curé de Grand' Landes, puis, en novembre 1819, de Saint-Christophe-du-Ligneron et, enfin, en mai 1823, de Montaigu où il mourut, âgé de 71 ans, le 31 janvier 1857, laissant une réputation de charité et de sainteté.

Jean Pelletier (mai 1816-1817) ;
Burgaud (1817-1818).

1818-1822 : Pierre PITAUD.

Né à Soullans le 2 mars 1767 (1), Pierre Pitaud était

---

(1) « Le deux mars mil sept cent soixante sept a été baptisé Pierre fils de Jean Pitaud et de Jeanne-Louise Petit son épouse. Le parrain a été Pierre Pitaud, la marraine Marie Grouzilleau. Le parrain a signé.

(signé) P. Pitaud — Pitaud — Busca, vic. de Soullans ».

Jean-Pierre Pitaud, père de notre curé, était chantre de l'église de Soullans. C'était, au témoignage du prieur Neau, un type original, menuisier de son état, mais encore luthier, musicien, peintre, sculpteur, ferronier, poète même à ses heures... Il avait construit lui-même un orgue de trois jeux qu'il touchait au lutrin paroissial et les ferronneries de la table de communion de son église sont de sa façon...

Sa maison fut, de plus, aux jours sombres de la Terreur, un des asiles du curé de Soullans.

(D'après les notes de M. l'abbé A. Mulot, *Dépêche Vendéenne,* 19-8-1933).

diacre et professeur au Séminaire de Luçon en 1791, lors de la promulgation de la Constitution civile du Clergé à laquelle il refusa de prêter serment ; il dut, en août suivant, quitter le pays et se retira en Belgique où il fut ordonné prêtre par l'évêque de Gand.

Il ne rentra en France qu'après le Concordat, en 1801, et se rendit alors à Saint-Jean-de-Monts. L'année suivante, 1802, sur la demande de M. Gergaud, il fut nommé vicaire à Beauvoir qu'il quitta en 1806 pour recueillir la succession du P. Martin, ancien Ministre des Trinitaires de Beauvoir, à la cure de Saint-Gervais.

En 1813, Mgr Paillou lui avait déjà offert la cure de Beauvoir qu'il avait refusée. Au départ de M. Letourneur, il réitéra son offre, que M. Pitaud déclina derechef, mais il dut céder devant les instances de l'évêque :

« Vous êtes, mon cher curé, lui écrivait-il, vous êtes le vingt-deuxième à qui j'offre la cure de Beauvoir. J'avais bien pensé à vous le premier, mais comme dans une autre circonstance, vous m'avez témoigné le désir de rester à votre cher Saint-Gervais, j'avais voulu chercher ailleurs pour vous épargner à vous et à votre paroisse une séparation si pénible pour l'un et pour l'autre.

« Dans mon embarras, je reviens à vous, je me jette à vos genoux, ne me refusez pas ; ces refus me chagrinent et mettent de l'amertume sur mes vieux ans ; acceptez, je vous prie, vous me rendrez un grand service... ».

M. Pitaud ne put que s'incliner et fut installé à Beauvoir le 17 juillet 1818 ; il n'y resta d'ailleurs que quatre ans et fut nommé en 1822 curé-archiprêtre de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte où il mourut le 5 avril 1829 (1).

Vicaires :

Louis Cocard (1818-1819) et *Gauvrit* (1819-1822).

---

(1) D'après les notes de MM. Pontdevie et Bourloton, *Revue du Bas-Poitou*, 1898, pp. 429-432, et l'abbé Baraud : *Le clergé vendéen sous la Révolution*, T. II, pp. 455-457.

1822-1825 : Augustin-Bertrand MICHEAU.

Fontenay, recevant de Beauvoir son curé, lui envoya en échange son vicaire, Augustin-Bertrand Micheau, mais celui-ci, comme ses prédécesseurs, ne fit que passer à la cure de Beauvoir. En 1825, il était nommé curé de Mortagne-sur-Sèvre où il devait demeurer quarante-sept ans et où reposent ses restes.

« Son souvenir, écrit l'abbé Louis Rousseau dans son *Histoire de Mortagne* (1), est resté vivant chez nous, il demeurera le curé légendaire de Mortagne.

« Les anciens... se rappellent encore ce prêtre d'une allure originale. Grand, légèrement voûté lorsque le poids des ans fit fléchir ses épaules, un sourire malin perpétuel sur ses lèvres pincées, ses yeux riants et fureteurs parlant avant sa bouche avec un léger accent méridional... Il ne laissait pas échapper une occasion de dire ou de faire une malice, se ressentant de sa double origine, sablaise par son père, bordelaise par sa mère... Sa famille avait caché, pendant les mauvais jours, le vénérable P. Louis-Marie Baudouin qui, devenu fondateur et supérieur du Séminaire de Chavagnes, voulut, par reconnaissance, instruire pour le sacerdoce un enfant de ses bienfaiteurs ; c'est à cette circonstance que nous devons le bonheur d'avoir eu comme pasteur l'abbé Micheau.

« Nous le voyons encore parcourant les rues, son large chapeau à la main, tandis qu'il couvrait son crâne chauve avec une toque de drap soutachée de violet... On le trouvait toujours prêt à partager toutes les peines comme toutes les joies de ses enfants...

« La politique mit quelques nuages dans ce ciel bleu, car il fut un royaliste ardent et militant. Il eut, à ce propos, des aventures dignes d'un roman de cape et d'épée, dans des duels fameux avec les autorités du jour, mais son esprit et sa langue furent les seules lames engagées... ».

---

(1) An. Soc. Em. Vendée, 1927, p. 67. Voir aussi *Chroniques paroissiales du diocèse de Luçon*, III (canton de Mortagne), pp. 135 sq.

On lui doit la restauration complète de l'intéressante église de Mortagne. Il mourut le 20 novembre 1872.

Vicaires :

Guibreteau (1822) ; *Soulet* (1824).

1825-1829 : Jean-Baptiste Baron.

Ancien vicaire de Challans et de Noirmoutier, J.-B. Baron prit possession de la cure de Beauvoir en octobre 1825 et démissionna pour raison de santé en juillet 1829 (1).

Pendant son séjour à Beauvoir fut fondée, par Ordonnance de Mgr Baillès, évêque de Luçon, en 97 églises du diocèse, dont celle de Beauvoir, « une messe chantée chaque année, le lundi de la semaine de la Passion, pour le repos de l'âme du général de Charette, des braves qui sont morts en défendant la cause sacrée de l'autel et du trône et des autres victimes de la fidélité pendant la Guerre de Vendée » (11 mai 1827).

Vicaires :

Gautier (1826) ; *Pinscloux* (1826) ; *Douzamy* (1827-1828) ; *Pineau* (1828-1830).

1829-1872 : René-Marie SOULET.

Il allait échoir l'honneur à M. Soulet de rendre à la cure de Beauvoir son antique prestige. Pendant 43 ans, il administra la paroisse, avec, suivant les termes de son épitaphe, toutes les qualités du bon pasteur... De même que l'abbé Micheau à Mortagne, il fut, au XIX^e^ siècle, le curé légendaire de Beauvoir.

Tout n'était-il pas à faire dans cette paroisse dirigée depuis quinze à seize ans par des prêtres, respectables sans doute, mais qui n'avaient fait que passer ? Aucun témoignage n'est resté de leur activité...

Ce fut le mérite de l'abbé Soulet de sentir le charme

(1) On trouve mention du décès, le 12 novembre 1852, à la Gaubretière, de M. Jean-Baptiste Baron, prêtre, né à la Bruffière en 1798, ancien curé de Bazoges-en-Paillers (Abbé Aillery : *Chroniques paroissiales*, II, p. 526)) : sans doute s'agit-il de l'ancien curé de Beauvoir ?

de notre terre maraîchine et de s'y attacher. A cheval sur le milieu du siècle passé, son rectorat vit passer trois révolutions : 1830, 1848, 1871... Cependant, c'était encore la bonne époque ; passé les difficultés du début du siècle et de la réadaptation dans un monde nouveau, compte tenu de l'évolution des idées, nos campagnes demeuraient profondément chrétiennes et les indifférents eux-mêmes n'étaient pas insensibles au prestige du prêtre, surtout quand celui-ci étayait son esprit sacerdotal de solides qualités naturelles. Nul n'aurait osé, chez nous, le discuter ; on n'avait aucune idée des divisions et des luttes religieuses dont la République devait, après 1880, faire la base de sa politique intérieure et, d'autre part, la vie était beaucoup moins trépidante qu'elle ne l'est de nos jours : n'a-t-on pas bien souvent vanté la douceur de vivre du règne de Louis-Philippe et du Second Empire ?...

Né à Chavagnes-en-Paillers en 1796, l'abbé René Soulet vint une première fois à Beauvoir comme vicaire pour un court séjour (1824-1825), avant d'être pourvu de la cure de Mervent. Nommé curé de Beauvoir le 1er août 1829, il prenait possession de son poste le 27 septembre suivant.

Son ministère ne fut pas exempt de difficultés, et presque dès le début. Il était à peine installé lors de la révolution de 1830 et, si la tentative de la duchesse de Berry en Vendée devait avorter, elle ne détermina pas moins dans le pays une agitation qui se poursuivit pendant plusieurs années. Beauvoir fut, à l'été 1833, le théâtre d'une grave échauffourée entre gendarmes et *réfractaires* qui fit plusieurs victimes (23-24 juillet) (1). C'est tout juste si, à ce propos, le curé ne fut pas inquiété. N'avait-il pas, quelques jours plus tôt, célébré une messe solennelle à l'occasion de la Saint-Henri, fête du duc de Bordeaux, Henri V ? L'office avait été suivi d'un banquet, qui avait réuni tous les légitimistes du Marais mais auquel, fort heureusement, le curé n'assis-

(1) V. infra.

tait pas (1). Ce qui n'empêcha pas le préfet, après l'affaire, de demander à l'évêque des sanctions contre lui.

En fait, il n'y avait là qu'une coïncidence fortuite, car si la manifestation du 15 juillet témoignait de la vitalité de la tradition légitimiste, l'affaire elle-même eut uniquement pour cause l'arrestation, quelques jours plus tard, le 22, de deux réfractaires maraîchins.

Mgr Soyer en profita pour protester lui-même contre la suspicion dont était l'objet son clergé et écrivait au préfet le 4 août suivant :

« L'esprit public du département, même parmi les légitimistes, est opposé non seulement à la guerre, mais à toute espèce de trouble. La noblesse fait tout ce qu'elle peut pour faire disparaître les réfractaires ; le clergé s'oppose au désordre et les populations royalistes forment des vœux ardents pour que les infortunés jeunes gens qu'on a égarés trouvent des débouchés et puissent se soustraire aux poursuites qui les attendent et aux écueils de la vie vagabonde à laquelle ils sont réduits. *Si mes vœux avaient été entendus*, tous ces jeunes gens auraient joint nos bataillons en vertu d'une amnistie, mais les promesses que vous leur avez faites étant insuffisantes pour les préserver des condamnations à cinq, à dix ans de travaux forcés et même à

---

(1) « Le dimanche 14 juillet, le curé avait annoncé en chaire qu'il serait chanté le lendemain une grande messe dans de *pieuses intentions ;* tous les carlistes, depuis les sommités jusqu'à la dernière canaille du parti, s'y rendirent la boutonnière ornée d'une fleur blanche aux feuilles vertes, en l'espèce une branche de jasmin... A la messe, le curé était vêtu d'une étolle verte et le tabernacle était recouvert d'une étoffe verte avec des franges blanches... Le soir, banquet où chacun apporta le produit de sa cave et de sa cuisine... On assurait généralement que le curé y était avec son vicaire, cependant je ne le sais pas d'une manière positive, malgré tous mes soins, et il m'a donné sa parole d'honneur qu'il n'en faisait pas partie..., mais on l'a vu parler à la porte avec les personnes qui organisaient la fête, et encore assez longtemps... ».

(Arch. Vendée, 21 J 5. Lettre du maire Jodet au Préfet, 9 août 1833).

Le vert et le blanc étaient alors les couleurs de ralliement des légitimistes.

la mort, ils regardent la fuite comme leur seule ressource. En un mot, *tout serait fini et le triste événement de Beauvoir n'eût pas eu lieu si le gouvernement eût accordé l'amnistie que tous les gens de bien hâtent de tous leurs vœux* » (1).

Pour le curé de Beauvoir, les choses en restèrent là.

Dans la paroisse, son activité s'exerça dans tous les domaines : confréries pieuses — il institua les Confréries du Saint-Sacrement (1829), du Rosaire, du Scapulaire (1833), l'Œuvre de la Propagation de la Foi (1837), érigea le Chemin de Croix dans l'église (1833) (2), qu'il enrichit aussi d'une parcelle de la Vraie Croix (28 février 1842)... — ; prédications — Jubilés de 1852 (R. P. Possor, S. J., de Nantes), de 1854 (R. P. Sirot, de Mouilleron), de 1869 (R. P. Michaud, de Mouilleron aussi) ; Mission de 1862 (RR. PP. Colineau et Couturier)... — ; érections de croix — Croix du Petit Cimetière (4 jan-

(1) Papiers de Jacques-Christian Paulze d'Ivoy (1788-1856), préfet de la Vendée (1831-1840). Catalogue Charavay, n° 12 (Vente du 21 mai 1958). Lettre autographe de Mgr Soyer.

(2) Le Chemin de Croix, sous sa forme actuelle, ne remonte qu'au XVII[e] siècle ; le premier Bref accordant des indulgences pour cette pieuse pratique, du 5 septembre 1686, ne s'appliquait qu'aux églises franciscaines et aux membres du Tiers-Ordre de S. François. Le nombre des stations fut fixé à quatorze — primitivement quelque peu différentes des stations actuelles — par la Bulle de Clément XII du 16 janvier 1731, permettant l'érection d'un chemin de croix dans tous les lieux de piété.

Il ne semble pas que cette dévotion ait été établie dans la région avant la Révolution ; du moins n'en subsiste-t-il aucune trace.

Le Chemin de Croix fut érigé dans l'église de Beauvoir le 5 avril 1833 par le curé Soulet, « en vertu des pouvoirs reçus tant de la Cour de Rome que de celle de Luçon ». Les tableaux en ont été remplacés plusieurs fois, d'abord le 9 juillet 1840 — bénits alors par Mgr Soyer, en cours de visite à Beauvoir — ; puis le 27 décembre 1876 (M. Moquet, curé), et enfin en 1917. Ces derniers, sur métal inoxydable, choisis par M. Charpentreau, peu avant sa mort, ont été bénits le 5 juin 1917, par M. le chanoine Freland, curé de Challans.

188. **Palluau.** 530 hab. — 579.

SIMONNET (Daniel), curé de Palluau (sept. 1777). Refuse le serment... ?...

189. **Payré-sur-Vendée.** 415 hab. — 308.

POUPEAU (Jacques), né en 1737. Curé du Payré-sur-Vendée, 1785. Refuse le serment. Caché. Incarcéré à Fontenay, en 1797. † à Foussais, en 1800.

190. **Péault.** 450 hab. — 534.

CAVOLEAU (Jean-Alexandre), né à Légé, le 3 avril 1754. Curé de Péault (août 1784). Prête le serment. Vicaire épiscopal de Rodrigue. Abdique la prêtrise (3 déc. 1793) ; marié. Secrétaire général de la Préfecture. Réconcilié, le 20 janvier 1804. † le 1er avril 1839.

191. **Le Perrier.** 2.008 hab. — 1.398.

DELABARRE (Antoine), né le 23 novembre 1739. Curé du Perrier (1774). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Revient au Perrier. † en 1807.

POIRON (François), né à Beaurepaire, en 1757. Vicaire au Perrier (mai 1784). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Bois-de-Céné, 1801. † en 1804.

192. **Petosse** 400 hab. — 422.

LOUIS (Alexis-Henri), né à Fontenay-le-Comte le 15 sept. 1729. Curé de Petosse (1778. Prête le serment. Abdique la prêtrise (17 juin 1794). † le 28 septembre 1804, à Fontenay-le-Comte.

193. **Les Pineaux.** 260 hab. — 581.

JOUET (Pierre-François). Curé du Givre, des Pineaux (1755). Prête le serment. † tué aux Cerisiers, par ordre de Charette.

194. **Pissotte.** 588 hab. — 789.

GINESTE (Jean-Baptiste). Vicaire, puis curé de Pissotte (1790). Refuse le serment... ?...

195. **Poiroux.** 536 hab. — 778.

ARRAUDET (Jean-Pierre), né le 24 février 1736. Curé de Poiroux (oct. 1781). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé d'Avrillé. † le 13 déc. 1807.

196. **Le Poiré-sur-Velluire.** 1.010 hab. — 762.

BALLARD (David-Pierre), né à Fontenay, le 26 août 1728. Curé du Poiré-sur-Velluire (nov. 1762). Député à l'Assemblée Nationale, 1790.
Prête le serment. Abdique la prêtrise, 7 juin 1794. † le 18 juin 1798, à Fontenay-le-Comte.

GAUDINEAU (François), né à Chaillé-les-Marais, le 21 nov. 1753. Vicaire au Poiré-sur-Velluire (1790). Prête le serment. Curé intrus de Champagné-les-Marais (1791), de Puyravault, de Ste-Radégonde-des-Noyers, 1797. Se rétracte au Concordat. Curé légitime de Champagné-les-Marais, 1803. †... ?...

197. **Le Poiré-sur-Vie.** 3.000 hab. — 3.437.

MOREAU (Pierre), né le 28 octobre 1728. Curé du Poiré-sur-Vie (janv. 1759). Refuse le serment. Incarcéré à Fontenay ; libéré par les Vendéens. Caché au Poiré, assiste au Synode ; fait le serment de fructidor. † avant juillet 1801 (dernière signature : 22 avril 1799).

ROBIN (Simon), né à Bessay, le 20 octobre 1763. Vicaire au Poiré-sur-Vie (déc. 1788). Refuse le serment. Caché à Aizenay. Assiste au Synode du Poiré. Fait le serment de fructidor. Curé de Chaillé-les-Ormeaux. † en 1806.

MERLET (Jacques), né à Apremont. Vicaire au Poiré-sur-Vie (oct. 1790). Prête le serment. Curé intrus de Beauvoir. Juge de paix à Beauvoir... ?...

198. **La Pommeraie.** 893 hab. — 913.

COULON (Antoine). Curé de La Pommeraie (nov. 1781). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao). † en Espagne.

BAUDRY (Jean-Baptiste), né à La Bruffière, en 1760. Vicaire à La Pommeraie (août 1787). Prête le serment. Curé intrus de St-Fulgent. Abdique la prêtrise, le 22 mars 1794... ?...

199. **Pouillé.** 490 hab. — 602.

BOUYER (Jacques-René), né à Coulonges (D.-S.), le 18 juin 1754. Curé de Pouillé (oct. 1789). Prête le serment. Abdique la prêtrise (10 avril 1794), se rétracte. Revient curé de Pouillé, 1804. † en 1819.

200. **Pouzauges.** 560 hab. — 3.579.

ROUSSEREAU (Jacques André), né le 21 octobre 1740. Curé de Pouzauges (9 avril 1779). Prête le serment. Abdique la prêtrise, en décembre 1793. Se rétracte au Concordat. Curé de Benet 1803. Retiré à La Châtaigneraie 1813. † en 1827.

201. **Le Vieux-Pouzauges.** 1.132 hab.

DILLON (Dominique), né à la Chapelle-Largeau, le 22 sept. 1742. Curé du Vieux-Pouzauges (janv. 1773). Prête le serment. Député aux Etats Généraux, aux Cinq-Cents, au Corps législatif. Abdique la prêtrise, le 30 nov. 1793 ; marié (1798). Administrateur et président du département de la Vendée. † le 16 octobre 1806, à Pouzauges (inhumé dans le jardin de son ancienne cure).

BRIANCEAU (Joseph-Louis), né le 10 octobre 1763. Vicaire au Vieux-Pouzauges (juin 1789). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Pouzauges. † le 8 octobre 1838.

202. **Puybelliard.** 433 hab. — 374.

MEUNIER (René), né en 1730. Curé de Puybelliard (nov. 1766). Refuse le serment ; caché. † en 1795.

203. **Puy-de-Serre.** 621 hab. — 603.

DESROCHES (Pierre), né à Chassay. Curé de Puy-de-Serre, 1770. Refuse le serment ; caché. † de faim, après février 1794.

204. **Puymaufrais.** 700 hab. — 663.

DESPLOBEINS (Jacques-Silvain), né à Chantonnay, le 6 novembre 1752. Vicaire à l'Ile d'Yeu. Curé de La Crosnière, de Puymaufrais (oct. 1781). Refuse le serment. Caché — suit l'armée Vendéenne —, assiste au Synode du Poiré. † en 1824.

205. **Puyravault.** 507 hab. — 413.

BRUNET (Louis). Curé de Puyravault (janv. 1786). Prête le serment. Curé intrus de Tercé (Vienne)... ?...

206. **La Rabatelière.** 490 hab. — 462.

GUEDON DE LA POUPARDIERE (Pierre-Marie), né à Chavagnes-les-Redoux, en 1750. Curé de La Rabatelière (mai 1785). Refuse le serment. Caché. Assiste au Synode du Poiré. † assassiné, en mars 1796, par les hommes de Charette.

207. **Réaumur.** 777 hab. — 773.

PONS (Jean-Pierre), né à Toulouse, le 21 octobre 1748. Moine génovefain. Curé de Réaumur, juin 1781. Prête le serment. Abdique la prêtrise (14 déc. 1793). A Marans an II, à Réaumur an VIII... ?...

PIBOUING (François), né à Chalandry (Manche), le 24 décembre 1756. Moine génovefain. Vicaire à Chantonnay, à Réaumur (janv. 1789) Refuse le serment. Caché à Vannes. Curé de Réaumur 1804. † en 1811.

208. **La Réorthe.** 1.004 hab. — 1.037.

BILLAUD (Mathurin), né à Chambretaud, en 1728. Curé de La Réorthe (août 1764). Refuse le serment ; caché. † fusillé à Noirmoutier, le 4 janvier 1794.

LIEBERT (Gabriel), né à Montmirail (Marne), le 24 août 1755. Vicaire aux Essarts, à La Roche-sur-Yon (1784), à St-Etienne-du-Bois (1786), à La Réorthe (janv. 1789). Prête le serment. Curé intrus de La Réorthe. Abdique la prêtrise ; marié ; notaire à Féole. Mariage régularisé le 11 juin 1804, par dispense du Légat. †... ?...

209. **Riez.** 560 hab. — 621.

GANACHEAU (Jacques-André), né le 6 avril 1753. Curé de N.-D.-de-Riez (nov. 1787). Refuse le serment ; exilé en Espagne. Revient dans sa paroisse. † le 11 juillet 1809.

210. **La Roche-sur-Yon.** 820 hab. — 19.576.

BIROTHEAU (Louis-Auguste), né au Poiré-sur-Vie, le 25 août 1729 (père chirurgien). Vicaire à La Roche-sur-Yon. Curé de St-Florent-des-Bois (1756), de La Roche-sur-Yon (mai 1777). Prête le serment. Retiré aux Sables-d'Olonne (1792), en Saintonge (1794). †... ?...

Rocheservière. 451 hab. — 1.570.

211. *Notre-Dame.*

VINET (André), né en 1724. Curé de St-Christophe-la-Chartreuse (1763), à N.-D. de Rocheservière (avril 1772). Refuse le serment. † en 1792.

212. *St-Sauveur.*

SAVIN (Claude-Pierre), né à St-Etienne-du-Bois, le 24 mars 1736. Vicaire à St-Etienne-du-Bois, 1761. Vicaire, puis curé de St-Sauveur de Rocheservière (1765). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Rocheservière, 1801. † le 1er juillet 1807.

213. **Rochetrejoux.** 600 hab. — 737.

GUINAUDEAU (Jean), né en 1731. Curé de Rochetrejoux, mai 1776. Prête le serment. † le 29 juillet 1792.

214. **Rosnay.** 550 hab. — 501.

GUITTON (Jean-Henri), né le 27 décembre 1750. Curé de Rosnay (1783). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Tolède). Curé de Rosnay (1804), de Mareuil. † 9 nov. 1812, à Mareuil.

215. **Les Sables-d'Olonne.** 5.469 hab. — 17.761.

BOITEL (Charles-Joseph), né à Noyon (Oise), le 14 mai 1745. Curé des Sables-d'Olonne (1776). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Revient dans sa paroisse (1802). † le 27 octobre 1811.

BRECHARD (Florent), né à Talmond, le 7 septembre 1766 (père sénéchal). Vicaire aux Sables, 1790. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de N.-D. de Fontenay, 1803. † le 10 mars 1813.

GOURDIN (Jean-Jacques), né en Normandie. Vicaire à Avrillé (1785), aux Sables (1786). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Vittoria). † 1793.

CHAUVITEAU (André-J.-B.), né le 29 juin 1760. Prêtre en 1785, vicaire aux Sables, 1786. Prête le serment (24/7/91), après l'avoir d'abord refusé. Vicaire épiscopal de Rodrigue. Curé intrus de St-Gilles (+ Fenouiller, Givrand, St-Révérend). Rappelé à Luçon par Rodrigue. Abdique la prêtrise (28 déc. 1793). Retiré aux Sables. † subitement aux Fontenelles, où il faisait une saison en 1834.

216. **St-André-d'Ornay.** 675 hab. — 1.486.

BARITEAU (Louis), né en 1731. Curé de St-Paul-en-Pareds (1758), de St-André-d'Ornay (1769). Refuse le serment. Exilé en Espagne (vivant à Astorga au 1er juin 1798. †... ?...

217. **St-André-sur-Mareuil.** 312 hab.

GOURAUD (Jacques-Joseph-Pierre), né à St-Georges-de-Montaigu, en 1739. Vicaire à la Guyonnière, 1765. Curé de La Vineuse, 1768, de St-André-sur-Mareuil, 1769. Refuse le serment. Exilé en Espagne,

puis en Angleterre. Débarque à Quiberon. † fusillé à Vannes, le 26 juillet 1795.

218. **St-André-Goule-d'Oie.** 1.300 hab. — 1.082.

ALLAIN (Louis-Marie-Joseph), né à Bressuire, le 30 octobre 1750. Vicaire à Nalliers. Curé de St-André-Goule-d'Oie (1783). Refuse le serment. Caché. Assiste au Synode du Poiré. Fait le serment de haine à la Royauté (1797). Condamné à la déportation, 1797. S'évade de Rochefort (1798). Curé de St-Mars-la-Réorthe, 1802 ; de Boufféré, 1816. Doyen de Montaigu, 1818. † le 22 janvier 1823.

219. **St-André-Treize-Voies.** 1.100 hab. — 871.

LEQUINEMER (Joseph), né à Mesquer (L.-Inf.), en 1729. Vicaire à Vieillevigne. Curé de St-André-Treize-Voies, 1762. Refuse le serment. Incarcéré à Nantes, aux Carmélites. † le 13 décembre 1792, en prison.

PEIGNE (Antoine), né à la Chapelle-Basse-Mer (L.-Inf.). Prêtre en 1788. Vicaire à St-André-Treize-Voies, 1788. Refuse le serment ; caché. Emprisonné à Nantes. † en août 1795, en prison.

220. **St-Aubin-la-Plaine.** 350 hab. — 322.

RIDIER (Pierre), né à Nesmy, le 27 mars 1736. Vicaire à Nalliers. Curé de Nesmy ; de St-Jean-de-Beugné, 1778 ; de St-Aubin-de-la-Plaine, 1786. Prête le serment. Incarcéré à Fontenay (17 avril 1794), puis à La Celle, pour « discours inciviques ». Abdique la prêtrise (13 juillet 1794). Se rétracte au Concordat. Curé de St-Hilaire-le-Vouhis. † le 3 juin 1813.

221. **St-Aubin-en-Tiffauges** (des Ormeaux). 500 hab. — 723.

GRAVELEAU (René), né à St-Hilaire-de-Mortagne, en 1727 (père domestique). Curé de St-Aubin-en-Tiffauges, 1774. Prête le serment. † fusillé à La Verrie, en janvier 1794, par les Vendéens.

OGER (Jean-Jacques), né le 28 janvier 1752. Vicaire à St-Aubin-en-Tiffauges (1790). Refuse le ser-

ment ; caché dans le pays. Curé de St-Aubin-en-Tiffauges, 1801. † le 9 février 1834.

222. **Ste-Avaugourd.** 336 hab. — 694.

HACQUET (Jean-Gautier), né à Koadfor (Irlande), en 1742. Curé de Château-Fromage ; de Ste-Avaugourd, 1785. Prête le serment. Pris par les Vendéens (avril 1793) ; libéré par les Bleus, à Saint-Florent-le-Vieil, le 18 octobre 1793. Devient « officier public » à Ste-Avaugourd. †... ?...

223. **St-Benoît-sur-Mer.** 473 hab. — 435.

AZAMBOURG (Pierre-Etienne), né dans le Loiret, en 1742. Curé de St-Benoît-sur-Mer, 1769. Prête le serment ; curé intrus de St-Cyr-en-Talmondais. † le 16 avril 1794, tué en allant à Grues.

224. **Ste-Cécile.** 1.460 hab. — 1.312.

DOLBECQ (Jean-Paul-Armand), né en Normandie. Vicaire à Noirmoutier. Curé de Ste-Cécile, 1781. Refuse le serment ; caché. † tué en décembre 1793, au Poiré-sur-Vie.

LE GOUIX (Melchior-Siméon) (neveu du précédent), né à La Feuillée, diocèse de Coutances, en 1758. Vicaire à Ste-Cécile, 1788. Refuse le serment ; caché ; assiste au Synode du Poiré. Fait le serment de Fructidor. † en 1799, à St-Martin-des-Noyers.

225. **Ste-Christine.** 388 hab. — 345.

GAGELIN (Antoine-François), né à Besançon, en 1703. Supérieur des Carmélites de Niort. Prieur-Curé de Ste-Christine, 1747. Refuse le serment. † le 14 juillet 1791.

226. **St-Christophe-la-Chartreuse** (Rocheservière). 263 hab.

POISSON (Vincent), né à la Bernardière, le 20 août 1733. Curé de St-Christophe-la-Chartreuse, 1775. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Treize-Septiers, 1802. † en 1814.

227. **St-Christophe-du-Ligneron.** 1.600 hab. — 1.591.

FOUCHER DE LA BLANCHARDIERE (Louis-Germain), né en 1719. Curé de Ste-Avaugourd ; de St-Christophe-du-Ligneron, 1745. Refuse le serment. † le 1er mai 1791.

REGAIN (Joseph-André), né aux Sables-d'Olonne, le 1er juillet 1760 (père orfèvre). Prêtre en 1786. Vicaire à Nesmy, Aizenay, St-Christophe-du-Ligneron (déc. 1790). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de St-Christophe-du-Ligneron, 1801 ; de la Bernardière, 1807. † après 1824.

228. **St-Cyr-des-Gâts.** 1.200 hab. — 726.

BRUNETIERE (Joseph), né à St-Cyr-des-Gâts en 1700. Curé de St-Cyr-des-Gâts, 1750. Refuse le serment ; caché. † en novembre 1793.

NOGUET (Charles), né le 15 juillet 1751. Vicaire à St-Cyr-des-Gâts, 1788. Refuse le serment ; caché. Curé de St-Cyr-des-Gâts, 1804, et St-Laurent-la-Salle. † 1837.

229. **St-Cyr-en-Talmondais.** 420 hab. — 429.

FLEURISSON (Jacques-Sébastien), né à La Réorthe. Vicaire à Aizenay, 1780. Curé de St-Cyr-en-Talmondais, 1789. Refuse le serment. Exilé en Espagne. † en Espagne en 1797.

230. **St-Denis-du-Payré.** 403 hab. — 465.

VRIGNAUD (Jean-François), né le 10 octobre 1734. Vicaire à Noirmoutier. Curé de St-Denis-du-Payré, 1780. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Revient à St-Denis-du-Payré, 1800. Retiré aux Sables. † le 9 avril 1813.

231. **St-Denis-la-Chevasse.** 1.300 hab. — 1.401.

MADY (Jean-Henri), né le 7 avril 1730. Vicaire à Chavagnes-en-Paillers ; à St-Denis-la-Chevasse, 1764. Curé de St-Denis-la-Chevasse, 1764. Refuse le serment. Caché ; assiste au Synode du Poiré. Vicaire général de Mgr de Mercy. † le 19 novembre 1805.

AUDUREAU (Jean-François), né le 31 janvier 1760. Vicaire à St-Denis-la-Chevasse, 1786. Refuse le serment ; caché ; assiste au Synode du Poiré. Curé de Belleville et de Saligny, 1801. Retiré à Saligny. † le 30 juillet 1837.

232. **St-Etienne-du-Bois.** 3.040 hab. — 1.648.

BARRETEAU (Etienne), né à St-Etienne-du-Bois (père notaire), le 30 juillet 1740. Vicaire à Nalliers, La Garnache. Curé de St-Etienne-du-Bois, 1770. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Revient à St-Etienne-du-Bois. † le 1er juillet 1811.

MASSE (Jean-Baptiste), né en 1762, en L.-Inf. Vicaire à St-Etienne-du-Bois, 1788. Prête le serment. Curé intrus de St-Christophe-du-Ligneron. Abdique la prêtrise. Maréchal des Logis au 7e régiment de chasseurs à cheval... ?...

233. **St-Etienne-de-Brillouet.** 463 hab. — 564.

FILLOLEAU (François), né à Legé en 1744. Curé de St-Etienne-de-Brillouet, 1776. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Santona). †... ?...

234. **Ste-Flaive-des-Loups.** 1.018 hab. — 1.318.

POINGT (Pierre), né à St-Etienne-du-Bois, le 20 mai 1739. Vicaire à St-Hilaire-de-Talmond, à Mouchamps, 1775. Curé de Ste-Flaive-des-Loups, 1784. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de la Mothe-Achard, 1803. † le 2 décembre 1805.

MICHEL (Charles), né à Montaigu. Précepteur à Avrillé. Vicaire à Avrillé ; à St-Julien-des-Landes ; à Ste-Flaive, août 1790. Prête le serment. Curé intrus de La Moche-Achard... ?...

235. **Ste-Florence.** 1.030 hab. — 624.

ALBERT (Pierre), né en 1740. Vicaire à St-Hilaire-de-Talmond, 1776. Curé de Ste-Florence, 1782. Refuse le serment... ?...

236. **St-Florent-des-Bois.** 1.027 hab. — 1.571.

BIGOT (Louis), né dans la Sarthe, le 27 mai 1761.

Moine O. S. B. de l'abaye St-Florent de Saumur. Prieur-Curé de St-Florent-des-Bois, 1790. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Vittoria). Revient à St-Florent, 1801. Curé de Nesmy. † le 26 décembre 1810.

THIRE (Guillaume-André-Fr.), né le 26 janvier 1758 (frère du vicaire de Bournezeau). Vicaire à St-Florent-des-Bois, 1790. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Villaréal-Astorga). Curé de Boulogne, La Merlatière (1801), de Chantonnay. † le 12 octobre 1834.

237. **Ste-Foy.** 330 hab. — 619.

DURANCEAU. Curé de Ste-Foy, 1761. Refuse le serment ; caché ; assiste au Synode du Poiré. A St-Michel-Mont-Mercure, en 1793. †... ?...

238. **St-Fulgent.** 1.433 hab. — 1.966.

GOURDON DU MELIER (Jean-Louis), né au Bourg-sous-la-Roche, en 1735. Vicaire à Beauvoir. Curé de St-Fulgent, 1790. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Zamarraga). † au milieu de 1797.

BRILLAUD (Louis), né aux Brouzils, le 21 octobre 1762. Vicaire à St-Fulgent, 1787. Refuse le serment ; caché ; assiste au Synode du Poiré. Curé de Chauché, 1801. † le 12 avril 1811.

239. **Ste-Gemme-des-Bruyères.** (Tallud-Ste-Gemme). 381 h.

GIRAULT DE LA CLAIRIE (Gabriel-Célestin), né le 26 décembre 1738. Curé de Ste-Gemme-des-Bruyères, en 1785. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Astorga). Revient à Ste-Gemme, 1801. † le 10 octobre 1812.

240. **Ste-Gemme-la-Plaine.** 1.100 hab. — 1.419.

ROUZEAU DE BOISSORIN. Curé de Château-Guibert ; de Ste-Gemme-la-Plaine, 1764. Refuse le serment... ?...

ROUZEAU DE LA GIRARDIERE (Marie-Alexis),

neveu du précédent, né le 2 février, à Luçon. Vicaire à Ste-Gemme-la-Plaine, 1790. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Retiré à Luçon, 1802. †... ?...

241. **St-Georges-de-Montaigu.** 2.398 hab. — 1.785.

FOUASSON (Jean), né à Noirmoutier, le 5 février 1728 (demi-frère de M. Adrien, curé de Vendrennes). Vicaire à Nalliers, 1753 ; à St-Georges-de-Montaigu, 1755. Curé de St-Georges-de-Montaigu, 1763. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Revient à St-Georges, 1800. Retiré à La Boissière-de-Montaigu. † en 1803.

LUSSON (René-Charles), né à St-Fulgent (père aubergiste). Vicaire à St-Georges-de-Montaigu, 1786. Refuse le serment. Caché ; aumônier de l'armée de Royrand. † fusillé à Noirmoutier, le 3 janvier 1794.

242. **St-Georges-de-Pointindoux.** 1.033 hab. — 852.

CASSAING (Jean-Joseph). Curé d'Angles, 1787 ; de St-Georges-de-Pointindoux, 1788. Prête le serment. Curé intrus de Beaulieu-sous-la-Roche (+ Landeronde, Martinet et Vairé). Abdique la prêtrise (25 déc. 1793). Réfugié aux Sables... ?...

243. **St-Germain-l'Aiguiller.** 305 hab. — 327.

GAUDON DE LA GESTIERE (Jean-Michel). Curé de St-Germain-l'Aiguiller, 1782. Refuse le serment. Caché à St-Paul-en-Pareds. † massacré, en janvier 1794.

244. **St-Germain-le-Prinçais.** 1.011 hab. — 1.026.

MOSNAY (René), né à La Châtaigneraie, le 29 juillet 1744. Vicaire à St-Amand-sur-Sèvre. Curé de St Germain-le-Prinçais, 1774. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Siguenza). Revient à St-Germain-le-Prinçais, 1801. † le 17 septembre 1826.

245. **St-Gervais.** 2.007 hab. — 1.546.

PIVRON (Jacques), né au Mans (frère imprimeur). Curé de St-Gervais, 1788. Prête le serment... ?...

BOUANCHAUD (Pierre-Joseph), né à St-Etienne-de-Corcoué, le 22 sept. 1762. Prêtre, le 17 mai 1788. Vicaire à St-Gervais (juin 1788). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Albevite). Curé de Jard, 1801 ; St-Etienne-du-Bois, 1806. Chanoine honoraire, 1824. Retiré, 1849. † le 10 février 1850.

246. **St-Gilles.** 1.250 hab. — 3.029.

BOUHIER DE LA DAVIERE (François-Louis-Laurent), né à Noirmoutier, le 10 août 1739. Vicaire à Soullans. Curé de St-Gilles, 1775. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Retiré à Noirmoutier, 1801. † en 1821.

MOIZEAU (Jean-Jacques), né à Noirmoutier, le 19 février 1761. Vicaire à St-Gilles, 1788. Refuse le serment. Exilé en Angleterre, à La Guadeloupe. Vicaire à Noirmoutier, 1802. Curé de Longeville, 1811 ; du Bourg-sous-la-Roche, 1814. Retiré à Noirmoutier, 1828. † en 1829.

247. **St-Hermand.** 895 hab.

BARON (Hugue-François), né à Maillezais, en 1747. Vicaire à Maillezais. Curé de St-Hermand. Prête le serment. Vicaire épiscopal de Rodrigue. † tué à Montaigu, en mars 1793, par « les Brigands ».

MORTESAIGNE (Martial), né à Limoges, le 12 août 1736. Religieux Carme, il vient aider son oncle à La Flocellière. Vicaire à St-Hermand, 1785. Prête le serment. Curé intrus de Thiré. Abdique la prêtrise (nivôse II). † le 8 décembre 1794.

248. **St-Hermine.** 475 hab. — 1.635.

GUSTEAU (Alexandre-André) (frère du vicaire du Gué-de-Velluire, neveu du prieur de Doix), né à Fontenay-le-Comte, le 11 oct. 1738. Curé de Ste-Hermine, 1765. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Revient à Ste-Hermine, 1801. Curé d'Auzais, 1813. Retiré à Fontenay, 1824. † le 28 juin 1824.

249. **St-Hilaire-sur-l'Autize** (St-Hilaire-des-Loges). 1.785 hab. — 1.799.

DU RY (Charles). Curé de St-Hilaire-sur-l'Autize, 1745. Prête le serment. † le 7 octobre 1791.

CIBARD (Antoine-Donatien), né à Doix, le 1er août 1764 (père bûcheron). Vicaire à Montreuil, St-Hilaire-sur-l'Autize, 1790. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao. Verse dans la Petite-Eglise ; se soumet. Curé de Montreuil, 1805. † le 3 décembre 1829.

250. **St-Hilaire-du-Bois.** 890 hab. — 591.

NICOLAS (Jean-Charles). Curé de St-Hilaire-du-Bois, 1782. Prête le serment. Abdique la prêtrise, 27 février 1794. Retiré à Marans. † après 1801.

251. **St-Hilaire-la-Forêt.** 301 hab. — 296.

NICOLLEAU (Jean-Louis). Curé de St-Hilaire-la-Forêt, 1785. Prête le serment. Officier public (an II). Retiré dans l'île de Ré. † en 1816 ; réconcilié.

252. **St-Hilaire-de-Loulay.** 2.059 hab. — 1.730.

MOYNAT DE VERT (Jean-Etienne), né en 1747. Curé de Pouzauges, 1776 ; de St-Hilaire-de-Loulay, 1779. Refuse le serment. Caché à Paris. † massacré en janvier 1794.

THOUZE (Louis-Charles), né le 3 décembre 1762. Vicaire à St-Hilaire-de-Loulay, 1786. Refuse le serment. Caché à Paris. Curé de St-Hilaire-de-Loulay, 1801. † le 27 août 1816.

253. **St-Hilaire-de-Mortagne.** 900 hab. — 869.

PAYNAUD (Mathias-Alexandre-Hilaire), né au Pin (D.-Sèvr.), en 1731. Curé de St-Hilaire-de-Mortagne, 1760. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Palencia). † de fatigue pendant son voyage de retour, à Saintes, 1800.

CHAPELAIN (Pierre-Marie), né aux Epesses, en 1762. Vicaire à la Verrie, 1789 ; aux Epesses, 1790 ;

St-Hilaire-de-Mortagne, sept. 1790. Refuse le serment ; caché. † fusillé aux Epesses, le 28 janvier 1794.

254. **St-Hilaire-de-Riez.** 3.130 hab. — 3.580.

GUINEMENT (Pierre), né à La Chaume, le 13 avril 1731. Vicaire à Beauvoir. Curé de l'Aiguillon-sur-Vie ; de St-Hilaire-de-Riez, 1784. Refuse le serment. Exilé en Espagne. † en Espagne.

BARBEAU (Jacques), né le 4 juin 1755. Vicaire à l'Ile d'Yeu ; à St-Hilaire-de-Riez, 1789 (revenu à l'Ile d'Yeu juillet-août 1791). Prête le serment ; se rétracte. Exilé en Espagne. Vicaire aux Sables. Curé de l'Ile d'Yeu, 1803. Retiré chez son neveu ; curé de la Verrie, 1818. † en 1819.

255. **St-Hilaire-de-Talmond.** 1.949 hab. — 2.513.

MAROILLEAU (Jacques). Vicaire à Chauché. Curé de St-Hilaire-de-Talmond, 1769. Refuse le serment. Exilé en Espagne. † en Espagne.

DANIEL (Jean-Gilles), né en Normandie, le 22 sept. 1758. Vicaire à St-Hilaire-de-Talmond, 1785. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Cordoue). Curé de Talmond, 1801. †... ?...

SAVIN (Louis-Jean-Charles), né au Poiré-sur-Vie, en 1764. Vicaire à St-Hilaire-de Talmond, 1789. Refuse le serment. Exilé en Espagne. † en Espagne.

256. **St-Hilaire-le-Vouhis.** 1.012 hab. — 1.023.

COUETTE (Louis-Urbain), né à Blois, en 1754. Vicaire à St-Germain-la-Plaine, 1782 ; à St-Martin-des-Noyers, 1787. Curé de St-Hilaire-le-Vouhis, août 1787. Refuse le serment ; caché dans sa famille. Reste au diocèse de Blois, en 1802. †... ?...

257. **St-Hilaire-de-Voust.** 788 hab. — 923.

POUPEAU (André). Curé de St-Hilaire-de-Voust, 1781. Refuse le serment. Détenu, infirme, à Fontenay. A Rochefort, au 19 fruct. V. †... ?...

MERCIER (Jean), né à Xanton, le 15 février 1756. Vicaire à St-Hilaire-de-Voust, 1784. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de St-Sigismond, Ste-Christine, Fontaines. † le 27 septembre 1834.

258. **St-Jean-de-Beugné.** 412 hab. — 443.

MARCHAIS (Jean-Louis), né le 14 juin 1755. Curé de St-Jean-de-Beugné, 1785. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Nieul-le-Dolent, Ste-Flaive-des-Loups (1802), Falleron. †... ?...

259. **St-Jean-de-Monts.** 3.120 hab. — 4.488.

MORAND (Pierre-Victor), né à Ardelay, le 11 janvier 1756. Curé de St-Jean-de-Monts, 1784. Refuse le serment. Exilé en Hollande. Revient à St-Jean-de-Monts ; y fonde le collège. † le 13 juillet 1811, à Luçon.

MORAND (René-Urbain), né à Ardelay, le 3 novembre 1764. Vicaire de son frère (13 avril 1791). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Bournezeau, 1801 ; de Rochetrejoux. † le ? juillet 1826.

DELAROCHE (Pierre), né en 1756. Vicaire à St-Jean-de-Monts, 1790. Prête le serment. Blessé d'un coup de fusil, le 9 avril 1791. Vicaire épiscopal de Rodrigue (sept. 1791). † tué par les Vendéens.

260. **St-Juire.** 650 hab. — 666.

MARCHAIS (René-François). Curé de St-Juire, 1783. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Palencia). Revient à St-Juire, 1802. †... ?...

261. **St-Julien-des-Landes.** 800 hab. — 1.029.

JOURDAIN (Charles) (frère du chanoine), né le 9 novembre 1751. Vicaire au Perrier, 1780 ; aux Sables. Curé de St-Julien-des-Landes, 1782. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Revient à St-Julien-des-Landes. † le 27 mars 1828.

DUBOIS (Louis-Marie-Fr.), né le 20 septembre 1752. Vicaire aux Sables ; à St-Julien-des-Landes, 1789.

son châtel de la Roche-sur-Yon, « XII deners de cens et un pièce de terre an la *Gooïgnerie* » (Hommage d'Alphonse, p. 13).

Hôtel noble et seigneurie vassale de la principauté de la Roche-sur-Yon : le 13 août 1408, Jehan Douyn en fait aveu « à foi et hommage plain, et à rachat, plus pour la moitié par indivis du four dudit lieu », et également pour l'office de la sergentise de la forêt de la Roche, où « il a la tierce partie de toutes les amendes simples à porter par lui assises de lad. forêt, de tous les fortfaiteurs trouvés, et par chacune grosse amendes : 5 sols » ; plus l'office de sergentise en la prévosté de la Roche, sur les manants et habitants de Clouzeaux (Arch. nat. P 733) ; autres aveux du 8 octobre 1509 par Mathurin Douyn ; du 21 juin 1527 par Jean Douyn et des 4 juillet 1566 et 4 avril 1578 par Mathieu Douyn *(id.* P 2093, f° 51 v.).

La Générie passe à la fin du xvr[e] s., à Jean Robert, s[r] de ce lieu, puiné de la maison de la Rochette (V. ce mot) ; marié à dame Suzanne d'Orfeuille. On lui connaît plusieurs enfants : François, † avant 1656 ; Jean ; Charles, religieux cordelier, et Marie, religieuse à Luçon.

Jean II Robert, écuyer, s[r] de la Générie et des Pascaudières (à la Couture), épouse dame Renée de Gourdineau ; il habitait la M. N. de la Narbonnière (Champ-Saint-Père) au mois de mai 1666, et était en procès avec Paul Gourdeau, s[r] de Longèves, à propos de la mouvance de son hôtel des Pascaudières ; il meurt à la Générie le 5 janvier 1691 et est inhumé le lendemain dans le chœur de l'église d'Aubigny. Son second fils, René Robert, s[r] de la Générie, puis de la châtellenie d'Aubigny, semble † sans enfants le 3 août 1694. Un autre : Alexis Robert, s[r] des Pascaudières, marié à dame Agathe Boucquet, est † à la Couture le 14 septembre 1706, laissant un fils : Alexis Robert, écuyer, s[r] de la Générie et des Pascaudières. Ce dernier, un jour de foire se prend en querelle, dans une auberge de Ma-

reuil, avec Charles Mesnard, s[r] de la Claye, à propos de quelques louis engagés au jeu, et est tué d'un coup d'épée (Ann. Sté d'émul., 1957-58 ; *Généalogie Mesnard*, p. 72-73).

Vers le milieu du XVIII[e] s., la Générie appartient et est habité par Victor Le Roux, chev[r], s[r] de la Routière, et sa femme Marie-Charlotte Baudry. Cette dernière y rédige son testament en 1785, puis mourut le 15 décembre 1788. Son corps est inhumé le lendemain au cimetière d'Aubigny (Arch. de la Vendée, 1 E 650 ; Ann. Sté d'émul., 1957-58, p. 33).

Propriété de Jean-Charles Magaud, du chef de sa mère Victoire-Marie-Anne Le Roux de la Routière ; il cède le domaine, comprenant alors la maison principale, la borderie et deux métairies (90 ha), le 28 mai 1839 (Gaultier, n[re]) à Samuel-Alexandre Moreau, avocat à la Roche-sur-Yon, pour la somme de 63.000 fr. Celui-ci le revend le 1[er] juillet 1862 (Surville, n[re]) à Gustave Fleury de la Caillère, p[re] à Luçon. Veuf d'Angèle de Monbail. Il la revendit ensuite pour acheter la Grossetière de Sainte-Forge, où il emporta des statues de la Générie. Cette propriété appartient vers 1870 au V[te] Francisque de Saint-Meleuc, qui y construit la maison actuelle, y † en 1885 ; puis à M. Gautier. Achetée en 1925 par M. Fraigniau, ancien sous-préfet à Redon, actuellement à sa fille, Mme Henrion (1958).

Générie (la). — Cne de Nesmy, f. — Ancien vill., la *Genailleire* (1672) ; la *Gesnerie* (1812) ; métairies aux familles de Tinguy et de Monti (XIX[e] s.).

Genet (le). — Cne de Saint-André-d'Ornay, f. — Ancien hôtel noble et hébergement relevant de la principauté de la Roche-sur-Yon. Par testament fait le vendredi après la Saint Sixte (1371) Augure ou Auguaire, meschine de Guerpied, c. à d. veuve de Pierre de la Forest, lègue aux moines des Fontenelles, 10 boisseaux de seigle et 2 chapons de rente que lui devaient les tenours du vill. du Genest (Ann. de la Sté d'émul., 1879, p. 152, 154).

René Jehannet, ou Janet, sr du Genest, marchand audit lieu le 20 décembre 1544, en fait aveu le 10 août 1555. — Colas Jannet : aveu en 1555 et 1573 (1). — Le 14 septembre 1609. Jacquette Amyaud, veuve d'André Roy, fait déclaration au roi « pour le fait des francs-fiefs » de la moitié de la terre et seigneurie du Genest, tenue de la principauté de la Roche-sur-Yon, et consistant « en maisons, granges, estables, trois jardins... le tout renfermé de murailles », et pour laquelle il est due des rentes aux moines des Fontenelles, au prieuré de Saint-Lienne et de la cure de Saint-André. Le 4 décembre 1609, maître Jean Huel, demeurant au bourg de Challans, tuteur de Jacques et Jacquette Genet, enfants de René Genet, sr du Genest, déclare au roi l'autre moitié du fief du Genêt ; et en rend hommage le 13 juillet 1610 au sgr de la Roche. (Arch. nationales, P 2093, et 773-73).

Jacquette Jannet ou Gennet, dame de ce lieu, épouse d'abord Abraham Robin, sr de la Chevrolerie, puis suivant contrat du 26 janvier 1625 Antoine Marin, écuyer, sr de la Motte ; elle vivait

(1) A cette famille appartient Antoine Gennet, curé de la Roche-sur-Yon, dont la succession est partagée suivant acte passé le 19 mars 1595 au logis de Jacques Gennet, sr de la Boussardière, à la Roche-sur-Yon, entre : Antoine Gennet, sr du Pas, demeurant au bourg d'Olonne, dame Guillemette Gennet, veuve de Jullien Jacquelin, demeurant au château des Essarts, représentée par Thomas Cicoteau, son gendre, René Genet, sr dudit lieu, agissant tant en son nom que comme curateur de ses frères et sœurs, enfants de feu Colas Gennet, Jehan Gautier, nre à la Chaize-le-Vicomte, époux de feue Renée Gennet, Denis Jacquelin et Françoise Gennet, demeurant au même lieu, agissant en outre au nom des héritiers des feux Hilairet Pelletier et Catherine Gennet. La masse comprenait des domaines au Genêt, et Petit-Colle, paroisse de Saint-André-d'Ornay, au Poiré-sous-la-Roche, un droit d'étalage sous les halles des Moutiers-les-Mauxfaits ; comparaît également : René Gennet, greffier de la Chaize-le-Vicomte (Archives de M. de Villedieu, à la Réorthe).

veuve les 3 nov. 1656 et 11 juillet 1672. De sa seconde alliance, elle eut Jean Marin, s[r] du Genest et de la Sicaudière, † avant le 11 mai 1716 ; et Jeanne Marin, qui mariée le 19 juillet 1665, suivant contrat passé en l'hôtel noble du Genest, avec Charles de la Dive, sgr de la Rebouste et de la Bijouère (à Saint-Vincent-sur-Graon), lui apporte cette seigneurie. Propriété de la famille de la Dive en 1770 ; puis de Mme d'Angély, née Marie-Marthe-Aimée de la Dive en 1805 ; et enfin des familles Birotheau et Febvre (XIX[e] s.).

Gerbaudière (la). — Cne du Tablier, vill., moulin et ruines d'un ancien château, douves, tour à demi déracinée et écroulée (1958) (1), étang. — Ancienne châtellenie avec droit de haute, moyenne et basse justice s'exerçant au bourg du Tablier, rele-

(1) Après une visite faite en 1894 à la Gerbaudière, l'architecte départemental Loquet, président de la Société d'émulation, écrivait : « Le fief de la Gerbaudière était dans la paroisse du Tablier, et le manoir comprenait une vaste cour à peu près carrée, entourée de bâtiments et de hautes murailles, dont les pieds baignaient à l'extérieur dans les larges fossés alimentés par un étang. Lors de notre visite de 1894, on en démolissait les murailles pour construire des écuries et une grange. Nous y avons remarqué une tour penchée dont celle de Pise ne peut donner une idée ; les matériaux de cette fortification qui avaient été appliqués, sans aucune liaison le long des murs plus anciens, fit envie un certain jour à des maçons qui voulurent réaliser en moëllons propres à la construction, ce massif de pierres mesurant de 4 à 5 mètres de diamètre extérieur. Ils installèrent donc par dessous une mine énergique et y mirent le feu ; leur désappointement dût être grand quand ils s'aperçurent que le rocher qui servait de base à la fondation s'était bien fendu, mais que la tour soulevée, d'une seule pièce, sans accuser la moindre lézarde, s'était uniquement et fortement inclinée vers l'extérieur, emportant avec elle une partie de la Roche, plutôt que de s'en détacher. La tour repose donc, depuis ce temps, sur une arête seule, avec une inclinaison de 2 mètres, pour 5 mètres seulement de hauteur. Rien ne fait prévoir sa chute prochaine, et nous recommandons la qualité du mortier, qui relie les pierres, à nos entrepreneurs modernes ».

vant par moitié indivise des baronnies de Mareuil et de Brandois, à foi, hommage lige, sans ligence, garde, ni étage — pour raison des hôtels et châtellenies de la Gerbaudière et du Tablier — et dont dépendaient : l'hébergement de la Grignonière ; l'hôtel noble de la Girardière ; les fiefs de la Grassonnière, du Chastelier, la châpellenie de la Gerbaudière, dite du Temple, avec son hébergemnt ; l'hôtel et hébergement du Fief ; le fief d'Habitte, près du bourg du Tablier, tenu par le curé du dit lieu ; les métairies nobles de la Ripardière et de la Morandière, au Tablier ; et onze trutteaux d'avoine dûs sur les fiefs du Plessis-Haute-Rive, la Grenouillère, le Retail, et autres, paroisse de Rosnay, et l'hôtel de la Tabarière, à la Couture (Arch. nat., 1 AP 1201).

Pierre de la Gerbaudière est garde-scel en la sénéchaussée de Poitiers en 1390.

Au XIV^e^ et XV^e^ s., les Buor sont seigneurs de la Gerbaudière et portent « d'argent à trois coquilles de gueules ».

Jean Buor, chev^r^ sg^r^ de la Gerbaudière et de la Mothe-Freslon (1) transigea au sujet des biens laissés par sa mère Marie Ancelon le 1^er^ décembre 1392 avec Jehan Ancelon, s^r^ de l'Isle-Bernard et Jeanne, sœur de ce dernier, et est cité dans des lettres de décembre 1395 — Chambellan de Jean, duc de Berry, comte de Poitou qui le fait capitaine du château de Civray et commandant de la forteresse de Luçon le 27 novembre 1407, on cite deux montres de lui, en qualité de chev^r^ bachelier, la première à Paris le 9 avril 1414, la seconde en 1419. C'est lui sans doute qui est

(1) Il était fils de Guillaume Buor, s^r^ de la Lande et de Marie Ancelon. C'est très certainement par cette dernière que la terre de la Gerbaudière vient aux Buor. D'après des notes des Archives Poictevin à la Viollière, celle-ci était fille d'Henri III Ancelon et de Jehanne Freslon (fille de Thibault, s^r^ de la Mothe-Freslon, Champ-Saint-Père) — Henri III, fils d'Henri II et Antoinette de Maillé, petit-fils d'Henri Ancelon, C^te^ de Bernon, et Jehanne de Thouars.

nommé dans un acte du 12 novembre 1417 comme propriétaire d'un hébergement en la ville de Curzon. Vers 1401, il épousa Marguerite de Bélosac, puis en 1424, Marie, fille de Jean III de Savonnières. De son premier mariage, il aurait eu deux enfants Maurice et Marie, femme de Georges Fouchier, s[r] des Herbiers — Jean Buor fut l'objet de plaintes de la part du prieur de la Chaize-le-Vicomte en 1424 pour la démolition des fortifications de son prieuré et le rapt d'une mariée. Il était de nouveau poursuivi en 1430 pour le pillage de l'hôtel de la Girardière — dans les plaidoiries prononcées le 8 août de la même année, énumérant ses services, il rappelle qu'il a été capitaine de Civray pendant 10 ans, de sorte qu'il ne peut y avoir aucun doute sur son identité — Il était mort avant 1433 (Arch. hist. du Poitou, t. XXIV, p. 212, t. XXXII, p. 29).

Maurice Buor, chev[r], s[r] de la Mothe-Freslon et de la Gerbaudière, fils aîné de Jean, est nommé le 31 août 1428 comme capitaine de la Chaize-le-Vicomte et de la forteresse de l'église Saint-Nicolas dudit lieu. Son fils, Jean Buor, s[r] de la Gerbaudière, obtint par lettres de l'an 1445, signées L. d'Amboise, l'autorisation de fortifier son hôtel de la Gerbaudière ; il comparaît au ban du Poitou en 1453 et est désigné comme homme d'armes du s[r] de l'Aigle au ban de 1467. (Beauchet-Filleau, t. II).

François Buor, s[r] de la Gerbaudière et du Tablier (fils de Maurice), était en procès avec le baron de Brandois, qui lui contestait le droit de haute justice et juridiction sur sa seigneurie du Tablier. Il est assigné devant le sénéchal de Brandois pour y être condamné, mais s'abstient d'y venir, disant d'être justiciable de la dite baronnie. Il porte lui-même l'affaire à Fontenay ; mais la décision du magistrat de Fontenay ayant été contraire à ses prétentions, il déclare en appeler devant le Parlement ; puis comme il négligeait de relever son appel, le procureur fiscal de Brandois, Pierre Morisson, s[r] de la Mothe-

rye, qui ne veut pas laisser trainer l'affaire, obtient des lettres d'anticipation pour que l'appel soit de suite porté au Parlement (1). Par arrêt de ce dernier, en date du 15 juin 1527 François Buor est complètement débouté et condamné à tous les frais du procès.

Marié à dame Gilette Joussaume, il avait un fils : François, s[r] de la Gerbaudière (2), qui de son mariage avec Jaquine du Breuil, est père de Christophe Buor. Ce dernier, gentilhomme protestant et compagnon d'Henri IV, puis capitaine de la Chaize-le-Vicomte, avait épousé au temple de la Rochelle en 1574, dame Marie des Noues, dont sont issues deux filles.

L'aînée, Charlotte Buor, dame de la Gerbaudière et du Tablier, épouse, suivant contrat du 25 décembre 1597, Gilles Desnos (3), s[r] d'Hémé-

(1) C'est à la suite de la signification de ces lettres au château de la Gerbaudière, que le fils aîné dudit seigneur, François Buor, écuyer, se donna le 30 avril 1526, à plusieurs violences contre un recors du sergent de Talmond. Profitant que celui-ci se trouvait avec la dame du lieu à prendre copie des lettres d'anticipation, le fils dud. Buor « qui étoit demouré près lad. porte dud. hotel de la Gerbaudière, avec mesd. recors se adressa à eux jurant le sang et la mort de Dieu qu'ils seroient battus. Et de fait les despouilla tous nuds... et de grosses verges d'ormeaux qu'il coupa de sadite épée, les batit et outragea grandement, en manière qu'il en fit sortir le sang... » etc. (Déposition d'Antoine Phélipaud, sergent à cheval du châtelet de Paris ; Marchegay, *Recherches historiques sur le département de la Vendée*, 1878).

(2) Il mourut à la Gerbaudière en 1572 comme en fait foi son acte de sépulture « le xy de février l'an que dessus (1572) fut enterré noble homme François Buor, seigneur de la Gerbaudière et du Tablier » (Pedeneau, curé) — D'après une note extraite des vieux registres paroissiaux du Tablier, retrouvés en 1874 parmi les ruines du château de la Gerbaudière par Auguste Blais, curé du Tablier. Le successeur de ce dernier n'a pas su me dire ce que serait devenu actuellement ces précieux documents (janvier 1959).

(3) Desnos, s[r] de Vauméboisel, la Touche-à-la-Vache, le Vauherbert, des Fossés, etc. : noble et ancienne famille de l'évêché de Saint-Brieuc, portant « d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules ».

nar (à Saint-Berthevin-la-Tannière, Mayenne), chevalier des ordres du Roy ; qui, comme loyal administrateur de Gilbert Desnos, son fils mineur, signe les cahiers des assises de la Gerbaudière en 1624. Outre Gilbert, il avait eu Marie Desnos, mariée à Charles des Vaux, s[r] de Boisrault.

Gilbert Desnos, s[r] de la Gerbaudière et du Tablier, épouse, suivant contrat du 16 septembre 1627, Françoise Cousturier, fille de David, s[r] de Chambrette (aux Landes-Génusson), et de Marie de Marbœuf ; il teste le 30 décembre 1650 en son logis d'Héménard, et mourut peu après, laissant : Gilles, Françoise, Philippe, s[r] du Tablier, marié à demoiselle Gabrielle de Villeneuve ; Jean-Baptiste, marié à demoiselle Anne Le Hardi ; Suzanne et Marie.

Gilles Desnos, chev[r], s[r] de la Gerbaudière, épouse, au mois d'octobre 1652, Suzanne de Malnoë, fille de Jacques, maréchal de camps ; il eut au moins : Charles-Gilles Desnos, s[r] de la Gerbaudière, marié à dame Renée Viel, d'où Charlotte-Suzanne Desnos, mariée au comte Mathurin-Joseph de Boisgelin, à qui elle apporte la châtellenie de la Gerbaudière.

Leur fils, René-Gabriel du Boisgelin, la vend suivant acte du 25 novembre 1751 à Etienne Charles Lemoyne, esc., s[r] de Beaumarchais et de la Chaize-Giraud, secrétaire du Roi, et Suzanne Pascaud, son épouse. Leur fils, Etienne-Charles-Antoine Le Moyne de Beaumarchais, capitaine au régiment de Navarre, porte la qualification de s[r] de la Gerbaudière en 1781 ; mais, depuis la fin du XVII[e] s., le château inhabité par les seigneurs, et le domaine, sont gérés par des fermiers (1).

---

(1) Ce sont : Gabriel Duval, s[r] de la Vergne, 1730 ; Germain Le Roy, 1751 ; Jacques Martin, 1757-1759 ; Pierre Bacqua, s[r] de la Pommeraye, 1759-1769 ; François Brochet, 1775.

Le 27 août 1771 (Tardy et Gouin, n[res] à Belleville) : bail du château, terre et seigneurie de la Gerbaudière pour

3.000 l. payables en deux termes. Le fermier doit en outre acquitter les charges de la seigneurie : 64 bx de seigle à l'abbaye des Ceriziers « au boisseau qui est dans le grenier de la Gerbaudière », 60 l. au sacristain de Saint-Michel-en-l'Herm, 8 l. au château de Mareuil, 4 bx 1/2 de seigle, mesure de Mareuil, au curé du Tablier, et les menus cens, rente et devoirs qui se payent ordinairement sur la seigneurie.

Le 5 janvier 1829, Adélaïde-Eléonore Lemoyne de Beaumarchais, et sa sœur, Mme Lenfant du Louzil, filles et héritières de Etienne-Charles-Antoine, cèdent le domaine de la Gerbaudière à Antoine Tortat, ancien maire de la Roche-sur-Yon, puis président honoraire du tribunal civil de Saintes ; par donation-partage du 28 octobre 1849, la Gerbaudière est attribuée à son second fils, Emile Léon Tortat, avocat à Saintes, et passe à Gaston Tortat, pre à Saintes, l'avait en 1912 (1).

Gerbretière (la). — Cne de Venansault, h. — La *Gerbertière*, la *Gilbretière* (Cassini).

Germelière (la). — Cne de Venansault, h.

Gibertière (la). — Cne de Nesmy. — Ou encore la *Petite-Domangère*, parce que distraite de ce domaine ; propriété du Vte Louis du Rusquec (1958).

Gilonnière (la). — Cne de Mouilleron-le-Captif, vill.

Girardière (la). — Cne du Bourg-sous-la-Roche, h.

Girardière (la). — Cne du Tablier, château et ff.

Ancienne seigneurie vassale de la Gerbaudière et hôtel noble pillé en 1417 par Jean l'Archevêque à la tête d'une troupe de picards.

Dès le début du xve s., la Girardière appartient à la famille de Royrand : en 1430, Guillaume Royrand (2), chevr, fait poursuivre son voisin et

---

(1) Auteur d'un inventaire des archives de la Gerbaudière, publié par la Société d'émulation de la Vendée, en 1890 : *Notes sur la châtellenie de la Gerbaudière.*

(2) Il était fils de Pierre Royrand, sénéchal de la Mothe-Achard en 1414, puis de Talmont en 1425, marié à

suzerain Jean Buor, s[r] de la Garbaudière, et son serviteur, nommé Paul Pinet, qu'il accusait d'avoir fait piller son hôtel de la Girardière par des « bretons » de la garnison de Bournezeau ; le 28 mars 1633, il demandait à reprendre cette procédure contre Marie de Savonnière, veuve de Buor. — Il avait au moins un fils : Jacques Royrand, s[r] de la Claye, marié, le 11 décembre 1467, à Marguerite Chailleyo.

Cet hôtel appartenait, au XVI[e] s., à Louise de Royrand, veuve de Guillaume Vieilleseille. Le 12 décembre 1543, après l'hommage qu'elle fait de la seigneurie de la Girardière le 18 janvier 1541, on saisit ses fiefs du Puys, de la Jonchère et de la Grassonnière. Le 16 novembre 1546, le procureur fiscal de la Gerbaudière ordonne la saisie de la Girardière et des Noyers, sans doute pour défaut d'hommage. Cette dame comparaît encore le 18 avril 1547.

A la fin du même siècle, Jean de Béchillon reçoit de son frère aîné la Girardière en partage. Il épouse, en 1570, Catherine Boisseau et, le 6 mai 1584, comparaît devant le procureur fiscal de la Gerbaudière pour son fief.

Son fils aîné, Michel de Béchillon, offre, le 1[er] avril 1597, l'hommage des fiefs de la Vrignais, les Jonchères, le fief Fradillon, les Ahayes dépendant de la Girardière, mais le procureur fiscal le refuse, l'accusant de faire construire un étang ou gardonnière, droit que le seigneur de la Gerbaudière a seul dans la paroisse. Le 3 juin 1626, ses fiefs sont saisis par défaut d'hommage, et, le 4 septembre suivant, on ordonne l'appositon des scellés après son décès, vu la minorité de ses enfants.

Jeanne Gillier, sa veuve en 1431 (*Arch. de la Barre*, t. II, pp. 113-114 ; *Arch. hist. du Poitou*, t. XXXII, p. 29). — Guillaume Royrand avait épousé Anne de Machecoul, dont il paraît n'avoir eu qu'un fils unique, Jacques. Anne de Machecoul, devenue veuve, se remaria à Pierre du Puy-du-Fou, s[r] de la Noue-le-Mastin, d'où elle eut deux fils : René, s[r] du Bois-Bochet, et Jacques.

L'aîné, René de Béchillon, s[r] de la Girardière, fait offre d'hommage le 7 janvier 1628. Marié avec Jeanne Yvon de La Leu, il meurt avant 1641, laissant plusieurs enfants en outre : René, s[r] de la Girardière, et Marie, qui épouse, suivant contrat passé le 21 octobre 1658, « estant au village de la Rousselière, en le logis de M[e] François de la Garde, sénéchal de Nesmy », Charles Jousbert, s[r] du Plessis-Tesselin.

René de Béchillon, s[r] de la Girardière, maintenu noble le 20 septembre 1667, sert au ban du Poitou en 1680, 1689 et 1695. Il laissa de sa seconde femme, Catherine-Modeste Le Petit de Verno, une fille unique : Catherine de Béchillon « réputée une des plus belles femmes de son temps », qui, mariée à Luçon le 26 janvier 1682, à Séraphin Beufvier, s[r] de Palignies, plus tard Grand sénéchal de Poitou, apporte la Girardière à cette famille (Sté d'émul., 1890, pp. 147-167).

A l'époque de la Révolution, la Girardière appartient à Marie-Elisabeth Beufvier, veuve de Philippe-Antoine de Liniers. Le domaine est confisqué sous la main de la Nation, puis rendu, par arrêté du préfet du 13 brumaire an x. Le 28 février 1809, devant Guitton, n[re], Marc-Antoine de Liniers, p[re] à Soulièvre (D.-S.), cède à Louis-Augustin Bernard-Lussay et à Marie-Aimée Godet, sa femme, demeurant ensemble à la Diornière, de Thorigny, le domaine et dépendance de la Girardière, comprenant une maison de maîtres, jardin, bois, vignes, étang et la métairie dite du Logis ; une métairie à la Grassonnière et une rente de 35 fr. due sur le moulin des Planches, au Tablier. Il vend également la métairie de la Noue au s[r] Pierre Pothier, cultivateur au Tablier.

M. et Mme Bernard-Lussay moururent sans enfants, laissant la Girardière à leur neveu François-Jean-Léopold Godet, y † en 1844. Sa veuve, Victorine Main de la Boissière, y † le 18 avril 1862, laissant un fils, Henri-Albert Godet, maire du Tablier, conseiller général de la Vendée, marié en 1871 avec Madeleine Seguinaud.

Girardière (la). — Cne de Venansault, ff. — Il y avait à Venansault une chapelle de la Girardière à la nomination du s^r^ de la Brossardière (150 l., 2 messes), appartenant en 1533 à Jean Yongues. — 1483 : Jehan Mathé, y demeurant, vend à Pierre Meschin, s^r^ de la Rochette et Bobinière, une rente de 10 b^x^ de seigle, assignée sur ses biens à la Gorguerie et la Girardière. — 1514 : Jacques Mathé vend à Bartholomé et Mathurin Mathé, demeurant à la Girardière, tous enfants de Jean Mathé, des droits d'héritage. — 1523 : Loys Mathé et sa femme, Catherine Bourdine, vendent à Loys de Rorthays et Jeanne de Chollet, sa femme, leurs domaines en ce vill. et autres (Arch. Vendée, J doss. non classé). — 1563 : M^re^ Raphaël Martin, à la Girardière, doit un quartier de seigle et une géline à la baronnie de Belleville.

Une métairie de la Girardière appartient avant la Révolution au s^r^ Jean Millet, tanneur aux Clouzeaux, puis échut à sa fille, Mme Chabanon, qui la cède, le 8 mai 1828, à la famille Charruau, de Venansault (Gaultier, n^re^).

Giraudière (la). — Cne du Bourg-sous-la-Roche, f.

Girouardière (la). — Cne d'Aubigny, f.

Gobinière (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte, f. — Anciennes maisons à la sortie du bourg, sur la route de la Limouzinière, qui appartenaient en 1708 à Louis Rousseau, s^r^ de Saint-Vincent, et Marguerite Arrivé, sa femme, m^ds^ à Chaillé-les-Marais. En 1775, y demeurent : Pierre-Paul Rayneau, s^r^ de la Jaubretière, et Marie Duret, son épouse.

Gondoliers (rue des). — A la Roche-sur-Yon. — Ce nom viendrait d'une altération du tènement des *Gondolières*, qui relevait de la Lardière (An. Soc. d'Em., 1910, p. 179).

Gorge-aux-Loups (la). — Cne de Chaillé-sous-les-Ormeaux, vallée sur l'Yon, en aval de l'Aubouinière.

Gorguerie (la). — Cne de Venansault. — Fief disparu, vassal de la Bodinière (V. ce mot). — 1486 : des biens situés en ce vill. et terroir ont appartenu à Pierre Xandol, qui les avait vendu à Pierre Palmart. Loys Tabarit les acquiert à son tour par retrait lignager. — 1501 : Mathurin Palmart, demeurant à la Borcère, vend à Jean et Barthelomé Mathé, frères, la moitié par indivis d'une « maison tublinue » (couverte en tuiles), situées au vill. et tènement de la Gorguerie, plus certains terrains confinant la Bobinière. — 1516 : Bartholomé Mathé, demeurant à la Ferronière, vend à Jehan Pondevie, m^d, demeurant à la Poupelinière à Venansault), 2 b^x de seigle de rente assignés sur ses domaines de la *Gourguerrye* (Arch. Vendée, J dossiers isolés).

Gorinière (la). — Cne de Fougeré, ld.

Gouelle (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte, f.

Goularderie (la). — Cne de Thorigny, f. — Près de la seigneurie de Bois-Bellefemme ; le nom vient sans doute des Goullard, sgr des B. B. au XV-XVI^e s.

Gouraudière (la). — Cne de Saint-Florent-des-Bois, f.

Gourmoisière (la). — Cne de Thorigny, vill.

Graizeau (le). — Cne de Venansault, f.
1609 : Jacques Boscher, escuyer, s^r de la Vergne, demeurant au Graizeau, p^sse de Venansault, près du vill. de la Joue.

Grand-Bois (le). — Cne d'Aubigny, vill.

Grand-Col (le). — Cne d'Aubigny, château moderne et f. — Les métairies du Grand-Col et du Petit-Col font parties avant la Révolution du domaine de la Routière (V. ce mot) ; confisquées au profit de la Nation et adjugées au citoyen Harisson le 6 germinal an VI ; elles passent à Ouvrard qui en cède l'usufruit à Mme de Caraman et la nue-propriété aux enfants Cabarrus (1806) ; rachetées par Pierre-Auguste-Bénin Le Roux de la Routière

(1827), qui les cède la même année en viager à Luc-Joseph de Guinebaud de la Grossetière.

Propriété de la famille Périer (XIXe-XXe s.).

Grand-Marchais (le). — Cne du Bourg-sous-la-Roche, f.

Grand-Moulin (le). — Cne d'Aubigny, f.

Grange (la). — Cne de Fougeré, f.

Grangerie (la). — Cnes de Saint-André-d'Ornay et de Venansault, f.

1234 : Maurice de Belleville et sa femme Guibourge ont donné à l'abbaye des Fontenelles un tènement à la Grangerie, ainsi qu'un homme qu'il y possédaient : savoir, Gaschet et ses héritiers (Besly, notes). — 25 février 1686 : gauloisement (arpentage) par Charles Joslain du fief de Neufvain et Colle, paroisse de Venansault, dépendant du vill. de la Grangerie. Le fief de Colle comprend 26642 *go* (sic) qui sont 335 boisselées et 17 gaullée » ; le fief Neufvain : « 9324 boiss. trois quarts mesure de la Roche, à raison de 75 gaulées chacune et le gaule de 12 pieds deroy ». — Il était dû à l'abbaye des Fontenelles 72 bx de seigle, sur des terres du fief de Colle, mais dépendant du Neufvain, et 28 rochays d'avoine « petite mesure de la Roche, faisant 16 esculées, chacun rochays ». — 1693 : Jacques Godefroy, de l'Angelmière, et sa mère Françoise Archambaud, sont co-teneurs du fief de Colle (Arch. de M. de Villedieu).

Métairie appartenant à Marie Thoumazeau, veuve du Dr Morisson, † à Palluau au mois de messidor an VII.

Grange-du-Bois (la). — Cne de Thorigny, f.

Grange-Hardie (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte, château (logis du XVIIe s., comprenant deux parties, escalier intérieur de pierre, vestibule voûté) et f. — Ancien hôtel noble : propriété des familles de la Vallée (?) et la Varenne au XVIe s. et XVIIe s.

Jean de la Varenne, écuyer, sr de la Grange-Hardie, fils puiné de Marguerite de la Vallée, dame d'Oriou (V. ce mot), épouse par contrat

du 18 mars 1631 Jacquette Avice. En mars 1633, ils demeurent à la Pinsonnière de Boulogne et font un échange avec Isaac Grellier, s^r de la Frezellière, relatif à la maison de l'Estermière, à Saint-Hilaire-le-Vouhis (Coll. Dugast-Matifeux, n° 157). Ils vivaient à la Grange-Hardie en 1654. Leur fils, sans doute, Gabriel de la Varenne, s^r de la Grange-Hardie, protestant, émigre en Hollande avant 1699.

Au XVIII^e s. : la Grange-Hardie passe à la famille de Morais, par suite du mariage contracté à Corps le 20 février 1721 entre Henri-René de Morais, s^r de la Guyonnière (V. ce mot), et Marie-Anne de Jaudouin, fille d'Alexandre, s^r de Marmande (près de Mareuil), et de Bénigne de la Varenne. Dans leur contrat de mariage passé le même jour en la M. N. de Passy, devant Duval et Thoumazeau, n^res de la Chaize, il est précisé que la future apporte en dot « la maison, terre et seigneurie de la Grange-Hardie », alors occupée par m^re Jean Orvouère, s^r de Champloucq, et Marie Chappot, fermiers. Elle est également héritière mobilière de feu Henri-Léon de la Varenne, s^r de la Ruffinière, ancien mousquetaire de la garde du Roi. Mme de Morais mourut à la Grange-Hardie le 28 novembre 1776. Elle avait eu sept enfants, entre autres, Mme de la Fontenelle et Marie-Marguerite.

Marie-Marguerite de Morais, épouse, en l'église Saint-Nicolas de la Chaize, le 11 avril 1752, Charles-Henri-Marie Chappot, s^r de la Brossardière, ancien capitaine de cavalerie et inspecteur des chasses de S. A. S. Mgr de duc d'Orléans, dans sa principauté pairie de la Roche-sur-Yon. Tous deux vivent le plus souvent à la Grange-Hardie. M. de la Brossardière, † en 1772, et sa veuve fut massacrée par les soldats de la République à la fin de 1793. Leur dernière fille, Gabrielle-Elie-Victoire Chappot (1761-1821), ayant, seule de sa famille, survécut aux guerres de la Vendée, se réfugie d'abord dans la forêt de la Chaize-le-Vicomte, où elle doit se conten-

ter d'avoir pour abri une modeste cabane en bois, puis, un peu plus tard, habite la Grange-Hardie, où elle reçoit souvent les généraux vendéens, et même après la pacification, les généraux républicains. L'église de sa paroisse ayant été profanée et servant de boucherie, elle prête son habitation pour qu'on y célèbre le culte. L'abbé Jean de Beauregard, grand vicaire de Mgr de Mercy, disait la messe dans la grande salle, convertie en chapelle pour la circonstance (*Généalogie Chappot*, p. 14-15). Elle y mourut le 22 janvier 1821.

Ses héritiers, des neveux de l'estoc maternel, étaient : la Fontenelle, Buor de la Couperie, Poictevin de la Rochette, Brunet de la Grange. M. Buor de la Couperie et Brunet de la Grange acquirent conjointement les parts de leurs cohéritiers et partagent à l'amiable : le premier prend la maison de maître « avec ses servitudes considérables et jardins très étendus », et la métairie de la Porte ; le second hérite des métairies de la Brosse, la Gauduchère et la Challonière. La Grange-Hardie est vendue, le 25 août 1849, à Léon de Tinguy et sa femme Mélanie de Chasteigner du Bergeriou, demeurant à la Clavelière de Saint-Fulgent. Leur fille, autre Mélanie de Tinguy, épousa, en 1868, Henri de Fontaines, dont le petit-fils, M. Eugène de Fontaines de la Gournerie, est actuellement propriétaire de la Grange-Hardie (1959).

Grange-Guymart (la). — Cne de la Chaize-le Vicomte, h. — La *Grange-Himare* (Et-maj.).

Grange-Neuve (la). — Cne de Venansault, f.

Grange-Noiron (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte, f. — La *Grange-Néron* (Cassini). Le 11 novembre 1694 (Duval, n^re^), Thomas Merland, s^r^ de la Cossardière, achetait de Jean Loyau et Judith Dupré, sa femme, la 4^e^ partie de la métairie de la Grange-Noiron.

Granges (les). — Cnes de Saint-André-d'Ornay et Venan-

aroissien de Luçon

Très complet

MAISON MAME

L'O. R. E. C. O.

Coopérative Vestimentaire pour le Clergé

32, rue Maréchal-Joffre

LA ROCHE-SUR-YON

Magasin ouvert tous les jours (après-midi)

Société Générale

Toutes opérations de banque et de bourse

Agences de LA ROCHE-SUR-YON
FONTENAY-LE-COMTE
LUÇON, LES SABLES-D'OLONNE

COUVERTURE — CHAUFFAGE — SANITAIRE
ELECTRICITE — REFRIGERATION
Installation grandes cuisines et buanderies pour COLLECTIVITES

JUSSEAUME & ETOURNEAU

, Rue du Chapeau-Rouge, NANTES Tél. 112-38-143-57

Le Gérant : H. Rezeau.

Dépôt légal (1er trimestre 1961) N° 207 Evêché de Luçon